

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, March 24, 2026

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:02 a.m. [ET] to study Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

**Senator Claude Carignan** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** I wish to welcome all the senators who are here with us and the viewers across the country joining us on [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

My name is Claude Carignan, senator from Quebec and chair of the Standing Senate Committee on National Finance. I would now ask my colleagues to introduce themselves.

**Senator Forest:** Good morning and welcome. I am Éric Forest, independent senator from the Gulf division in Quebec.

[*English*]

**Senator Papatello:** My name is Sandra Papatello. I am an Ontario senator.

[*Translation*]

**Senator Galvez:** Rosa Galvez from Quebec.

**Senator Gignac:** Good morning. I'm Clément Gignac from the Kennebec division in Quebec.

**Senator Cardozo:** Good morning. I'm Andrew Cardozo from Ontario.

[*English*]

**Senator Ross:** Good morning. Krista Ross from New Brunswick.

**Senator MacAdam:** Jane MacAdam, Prince Edward Island.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, today we are continuing our study of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025. We will be hearing from witnesses on the first panel, and then we will move to clause-by-clause consideration of the bill.

We will be hearing from a number of senior officials whom we are always pleased to welcome. From the Royal Canadian Mounted Police, we have Joanne Rigon, Executive Director, National Compensation Services and the Executive Liaison

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 24 mars 2026

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 2 (HE), pour l'étude du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

**Le sénateur Claude Carignan** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices qui sont ici avec nous ainsi qu'à tous les Canadiens qui se joignent à nous par le site [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

Je suis Claude Carignan, sénateur du Québec et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je demanderais maintenant à mes collègues de se présenter.

**Le sénateur Forest :** Bonjour et bienvenue. Je suis Éric Forest, sénateur indépendant de la division du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Papatello :** Je m'appelle Sandra Papatello. Je suis sénatrice de l'Ontario.

[*Français*]

**La sénatrice Galvez :** Rosa Galvez, du Québec.

**Le sénateur Gignac :** Bonjour. Je suis Clément Gignac, de la division de Kennebec, au Québec.

**Le sénateur Cardozo :** Bonjour. Je suis Andrew Cardozo, de l'Ontario.

[*Traduction*]

**La sénatrice Ross :** Bonjour. Krista Ross, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice MacAdam :** Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, nous continuons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025. Nous entendrons des témoins avec un premier groupe, puis nous passerons à l'étude article par article du projet de loi.

Nous entendrons plusieurs hauts fonctionnaires que nous sommes toujours heureux d'accueillir. Nous avons parmi nous Joanne Rigon, directrice exécutive, Services nationaux d'indemnisation et agente de liaison auprès d'Anciens

Officer to Veterans Affairs Canada; and Jeff Hutcheson, Director General, Corporate Management and Controllership.

From Innovation, Science and Economic Development Canada, we have Samir Chhabra, Director General, Marketplace Framework Policy Branch; and from the Public Health Agency of Canada, we welcome Kimby Barton, Director General, Centre for Biosafety, Regulatory, Operations and Emergency Management Branch. Finally, from Public Services and Procurement Canada, we welcome Lorenzo Ieraci, Assistant Deputy Minister, Policy, Planning and Communications Branch.

Thank you very much for being with us this morning.

We will now hear opening remarks. We'll spend an hour together. There will also be a question period. If you could keep your presentations brief, we would appreciate it.

We will begin with Ms. Rigon, followed by Mr. Chhabra, Ms. Barton and Mr. Ieraci.

**Joanne Rigon, Executive Director, National Compensation Services and Executive Liaison Officer to Veterans Affairs Canada, Royal Canadian Mounted Police:** Good morning, Mr. Chair and members of the committee.

[English]

Thank you for the invitation to appear today as we gather on the traditional unceded territory of the Anishinaabe Nation, and recognize the continuing presence of First Nations, Inuit and Métis people in this region.

As you have said, my name is Joanne Rigon, and I am the Executive Director of National Compensation Services and the Executive Liaison Officer to Veterans Affairs Canada for the Royal Canadian Mounted Police. I am responsible for the delivery of compensation, pensions and disability benefits, including the member injured on duty benefit available to RCMP members under Part II of the Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act.

I appreciate the opportunity to discuss with you the RCMP-related provisions in Part 5, Division 21 of the 2025 budget implementation act. My remarks will focus on the current iteration of the legislation, and I will also expand on the original policy intent of the now-rescinded information-sharing clauses that were removed through the adoption of a motion at the House of Commons Standing Committee on Finance.

Combattants Canada, et Jeff Hutcheson, directeur général, Gestion d'entreprise et contrôle, de la Gendarmerie royale du Canada.

Nous accueillons aussi Samir Chhabra, directeur général, Direction générale de la politique d'encadrement du marché, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ainsi que Kimby Barton, directrice générale, Centre de la biosûreté, Direction générale de la réglementation, des opérations et de la gestion des urgences, Agence de la santé publique du Canada. Enfin, nous accueillons Lorenzo Ieraci, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques, de la planification et des communications, Services publics et Approvisionnement Canada.

Merci beaucoup d'être avec nous ce matin.

Nous allons maintenant entendre les déclarations préliminaires. Nous passerons une heure ensemble. Il y aura aussi une période de questions. Si vous pouviez garder vos déclarations brèves, nous l'apprécierions.

Nous commencerons avec Mme Rigon, qui sera suivie de M. Chhabra, Mme Barton et M. Ieraci.

**Joanne Rigon, directrice exécutive, Services nationaux d'indemnisation et agente de liaison auprès d'Anciens Combattants Canada, Gendarmerie royale du Canada :** Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité.

[Traduction]

Je vous remercie de l'invitation à comparaître aujourd'hui, alors que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé de la nation anishinabe, et reconnaissons la présence continue des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans cette région.

Comme vous l'avez dit, je m'appelle Joanne Rigon et je suis directrice exécutive des Services nationaux de rémunération et agente de liaison principale de la Gendarmerie royale du Canada, ou GRC, à Anciens Combattants Canada, ou ACC. Je suis responsable de la prestation des services de rémunération, des pensions et des prestations d'invalidité, y compris la prestation pour les membres blessés en service, offerte aux membres de la GRC en vertu de la partie II de la Loi sur la pension de retraite de la GRC.

Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée pour discuter avec vous des dispositions liées à la GRC figurant à la partie 5, section 21, de la Loi d'exécution du budget de 2025. Mes remarques porteront sur la version actuelle du projet de loi, et j'élargirai également mes propos à l'intention stratégique initiale des dispositions sur l'échange de renseignements, maintenant abrogées, qui ont été retirées à la suite de l'adoption

While the current legislative posture provides some clarifications to the authorities governing the administration of the RCMP's disability benefits, it is a departure from the comprehensive enabling authorities, which were originally sought to ensure that our members receive the timely and transparent support they deserve.

For context, the member injured on duty benefit provides a monthly, tax-free financial pension to compensate for impacts on the quality of life of a member as a result of a permanent workplace disability, as well as special allowances and treatment benefits to serving and former members who have been injured due to their service. These benefits are administered by Veterans Affairs Canada, or VAC, as the external provider for the RCMP. This benefit also extends to survivors for both service and non-service-related deaths. This disability pension is not income replacement but rather is compensation for the pain and suffering of the member.

Additionally, through Bill C-15, Part 5, Division 19, the government would adjust the annual indexing formula so that RCMP disability pensions would be aligned with the consumer price index starting January 1, 2027, creating a consistent and transparent method for updating benefits. This change would align the RCMP disability pension adjustments with other federal and police service benefits, improving coherence and administrative efficiency.

A critical area where the current iteration diverges from the original policy objective is the omission of explicit authorities to facilitate information sharing between the RCMP, Public Safety Canada and Veterans Affairs Canada. While the new section provides a general framework, it lacks the explicit enabling authorities sought to streamline the exchange of medical and personal information and leaves a procedural bottleneck that risks delaying the very benefits to which our members are entitled. I want to reaffirm that the rescinded provisions did not allow for broad or open-ended information sharing. Rather, they were strictly limited to what is required to responsibly administer disability benefits, understand the nature and severity of service-related injuries, identify emerging risks and ensure appropriate accommodation for our injured members.

Existing safeguards are in place to ensure that an RCMP member's privacy is being respected following an occupational injury. Public Safety Canada, Veterans Affairs Canada and the RCMP currently operate within a comprehensive privacy legislative framework designed to ensure that all data is

d'une motion au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Bien que l'intention législative apporte certaines précisions quant aux pouvoirs administratifs régissant la gestion des prestations d'invalidité de la GRC, elle s'éloigne des pouvoirs habilitants complets qui avaient initialement été envisagés afin de garantir que nos membres reçoivent le soutien rapide et transparent auquel ils ont droit.

Pour situer les choses, la prestation pour les membres blessés en service prévoit une indemnité financière mensuelle non imposable visant à compenser les répercussions sur la qualité de vie d'un membre en raison d'une invalidité permanente liée au travail, ainsi que des allocations spéciales et des prestations de traitement destinées aux membres en service et aux anciens membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Ces prestations, administrées par ACC à titre de prestataire de services externe pour la GRC, s'étendent également aux survivants en cas de décès lié ou non au service. La pension d'invalidité n'est pas un remplacement de revenu, mais plutôt une compensation pour la douleur et la souffrance du membre.

De plus, par le biais du projet de loi C-15, partie 5, section 19, le gouvernement ajusterait la formule d'indexation annuelle afin que les pensions d'invalidité de la GRC soient alignées sur l'Indice des prix à la consommation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, établissant une méthode cohérente et transparente de mise à jour des prestations. Ce changement harmoniserait l'indexation des pensions d'invalidité de la GRC avec celle d'autres prestations fédérales et des services policiers, améliorant ainsi la cohérence et l'efficacité administrative.

Un élément critique où la version actuelle diverge de l'objectif stratégique initial réside dans l'omission de pouvoirs explicites facilitant l'échange de renseignements entre la GRC, Sécurité publique Canada et ACC. Bien que la nouvelle disposition établisse un cadre général, elle omet les pouvoirs habilitants explicites qui auraient permis de rationaliser l'échange de données médicales et administratives et laisse subsister un goulot d'étranglement procédural susceptible de retarder les prestations auxquelles nos membres ont droit. Je tiens à réaffirmer que les dispositions abrogées ne permettaient pas un échange de renseignements général ou sans limites. Elles étaient strictement limitées à ce qui est requis pour administrer de façon responsable les prestations d'invalidité, comprendre la nature et la gravité des blessures liées au service, déterminer les risques émergents et assurer des mesures d'adaptation appropriées pour nos membres blessés.

Des mesures de protection existent déjà pour veiller à ce que la vie privée des membres de la GRC soit respectée à la suite d'une blessure professionnelle. Sécurité publique Canada, la GRC et Anciens Combattants Canada fonctionnent actuellement dans un cadre législatif complet en matière de protection de la

collected, utilized and protected in accordance with the highest standards of integrity, security and accountability.

The legislation as currently drafted lacks the legal certainty originally sought to streamline the exchange of information and to narrow the scope of sharing only what is proportionate to adjudicating a claim, thereby protecting privacy by replacing existing practices with a clearly defined statutory framework. It restricts the RCMP's access to complete information regarding service-related injuries, which creates ongoing challenges in making informed investments in occupational health and safety, ensuring timely access to treatment, and accurately assessing a member's medical fitness for the demanding duties of policing.

Currently, the RCMP receives a statement of assessment from Veterans Affairs Canada that provides for five fields of information: name, regimental number, province, effective date and a brief medical description. It does not provide context nor a percentage of assessed impairment or severity of the service-related injury. Without this level of detail, the RCMP's ability to provide appropriate workplace accommodations to prevent further injury is significantly hampered.

In 2025-26, the RCMP will spend upwards of \$1 billion on disability benefits for both current and former members. Approximately 55% of currently serving RCMP members are in receipt of this disability benefit. This is up from 25% just five years ago. Access to shared information will help to mitigate this rising trend and associated impacts on our members. Establishing a clear legal authority will allow the RCMP to move from a reactive posture to a data-driven prevention model.

The RCMP's ability to manage disability benefits — effectively and responsibly — as well as the RCMP workforce depends on the ability to access timely and complete information.

Mr. Chair, supporting the health and well-being of RCMP members is central to our mandate. When members are injured, they deserve a system that functions as intended, including ensuring the RCMP as an employer has met its duty of care to its members by identifying workplace hazards and implementing prevention measures to reduce associated risks.

Thank you. I look forward to your questions.

vie privée, conçu pour garantir que toutes les données sont recueillies, utilisées et protégées conformément aux normes les plus élevées d'intégrité, de sécurité et de reddition de comptes.

Le projet de loi, dans sa forme actuelle, ne procure pas la certitude juridique nécessaire pour rationaliser l'échange d'information ni pour en limiter la communication aux renseignements proportionnés à l'analyse d'une demande. Un cadre législatif clair remplacerait les pratiques actuelles et offrirait une meilleure protection de la vie privée. Le projet de loi restreint l'accès de la GRC à des renseignements complets sur les blessures liées au service, ce qui fait en sorte qu'il est plus difficile d'orienter les investissements en santé et sécurité au travail, d'assurer un accès rapide aux traitements et d'évaluer avec exactitude si l'état de santé d'un membre lui permet d'accomplir son travail exigeant.

À l'heure actuelle, la GRC reçoit une déclaration d'évaluation d'Anciens Combattants Canada qui comporte cinq éléments d'information : le nom, la matricule, la province, la date d'entrée en vigueur et une brève description médicale. Ce document ne fournit ni contexte, ni pourcentage d'incapacité, ni indication de la gravité de la blessure liée au service. Sans ces renseignements essentiels, la GRC dispose de moyens limités pour mettre en place des mesures d'adaptation adéquates en milieu de travail et prévenir d'autres blessures.

En 2025-2026, la GRC dépensera plus de 1 milliard de dollars en prestations d'invalidité pour les membres actuels et anciens. Environ 55 % des membres actuellement en service reçoivent cette prestation, comparativement à 25 % il y a seulement cinq ans. Un meilleur accès à l'information pertinente contribuera à freiner cette tendance croissante et à en atténuer les répercussions pour nos membres. L'établissement d'un pouvoir juridique clair permettra à la GRC de passer d'une approche réactive à un modèle de prévention fondé sur les données.

La capacité de la GRC à gérer de manière efficace et responsable les prestations d'invalidité ainsi que son effectif repose sur l'accès à des renseignements complets et transmis en temps opportun.

Monsieur le président, veiller à la santé et au bien-être des membres de la GRC est au cœur de notre mandat. Lorsque ceux-ci se blessent dans l'exercice de leurs fonctions, ils doivent pouvoir compter sur un système qui fonctionne comme prévu et qui permette à la GRC, en tant qu'employeur, de s'acquitter de son devoir de diligence envers ses membres en cernant les dangers en milieu de travail et en mettant en place des mesures de prévention pour réduire les risques associés.

Je vous remercie. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

[Translation]

**Samir Chhabra, Director General, Marketplace Framework Policy Branch, Innovation, Science and Economic Development Canada:** Thank you for the invitation to appear before the committee today on Division 23 of Part 5 of Bill C-15.

[English]

In Budget 2025, the government announced its commitment to providing a data-mobility right in the Personal Information Protection and Electronic Documents Act, or PIPEDA, to facilitate responsible data sharing across sectors. Division 23 of this bill would fulfill this promise and would amend PIPEDA to provide a new right to data mobility.

The amendments to PIPEDA found in Division 23 allow consumers to direct the transfer of their personal information from one organization to another — for example, a competitor or another organization that provides a similar service — so long as both organizations are subject to a data mobility framework.

In addition, the Governor-in-Council, through regulations, would be able to lay out general interoperability and data security requirements that a framework must meet, and would specify which organizations or activities are subject to the data mobility regulations. These amendments are designed to increase consumers' control over their personal information and promote competition and innovation by facilitating switching between providers within the data-driven economy.

The proposed consumer-driven banking act in Division 9 of Part 5 of this bill would establish the very first data mobility framework. In the future, other frameworks could be designated as data mobility frameworks applying to different sectors.

These amendments to PIPEDA will clarify how PIPEDA applies to the Consumer-Driven Banking Framework and will confirm that transfers of personal information in the context of open banking are backed by the federal privacy law and overseen by the Privacy Commissioner of Canada.

[Translation]

We would be pleased to answer any questions you may have.

[Français]

**Samir Chhabra, directeur général, Direction générale de la politique d'encadrement du marché, Innovation, Sciences et Développement économique Canada :** Merci de l'invitation à comparaître devant le comité aujourd'hui au sujet de la section 23 de la partie 5 du projet de loi C-15.

[Traduction]

Dans le budget de 2025, le gouvernement a annoncé son engagement à intégrer un droit à la mobilité des données dans la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, ou LPRPDE, afin de faciliter la communication responsable des données entre les secteurs. La section 23 du projet de loi donnerait suite à cet engagement en modifiant la LPRPDE pour y prévoir un nouveau droit à la mobilité des données.

Les modifications à la LPRPDE qui se trouvent à la section 23 permettent aux consommateurs d'ordonner le transfert de leurs renseignements personnels d'une organisation à une autre — par exemple, un concurrent ou une autre organisation qui fournit un service semblable —, pourvu que les deux organisations soient assujetties à un cadre de mobilité des données.

De plus, le gouverneur en conseil pourrait, par règlement, établir les exigences générales en matière d'interopérabilité et de sécurité des données auxquelles un cadre doit se conformer, ainsi que déterminer quelles organisations ou activités sont assujetties à la réglementation sur la mobilité des données. Ces modifications visent à renforcer le contrôle des consommateurs sur leurs renseignements personnels et à stimuler la concurrence et l'innovation en facilitant les changements de fournisseur dans une économie axée sur les données.

La Loi sur les services bancaires axés sur les consommateurs, proposée à la section 9 de la partie 5 du projet de loi, établirait le tout premier cadre de mobilité des données. Par la suite, d'autres cadres pourraient être désignés pour s'appliquer à d'autres secteurs.

Ces modifications préciseront la manière dont la LPRPDE s'applique au cadre des services bancaires axés sur les consommateurs et confirmeront que les transferts de renseignements personnels effectués dans le contexte d'un système bancaire ouvert sont encadrés par la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels et supervisés par le commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

[Français]

Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[English]

**Kimby Barton, Director General, Centre for Biosecurity, Regulatory Operations and Emergency Management Branch, Public Health Agency of Canada:** I would like to thank the committee for inviting us to be a part of your study on Bill C-15. We welcome the opportunity to highlight some of the key proposed legislative amendments to the Human Pathogens and Toxins Act included in this bill. These amendments were informed by numerous consultations dating back to 2020 and will modernize Canada's biosecurity and biosafety oversight framework and will protect the health, safety and security of those living in Canada.

[Translation]

The Public Health Agency of Canada is the federal authority and regulator of individuals and facilities working with human pathogens and toxins. The agency supports both the biomanufacturing and global health security agendas by providing oversight of academia, pharmaceutical, diagnostic and public health-related containment facilities working with human pathogens and toxins through a comprehensive licensing regime, security clearance, inspection and compliance program.

The Human Pathogens and Toxins Act came fully into force in 2015, establishing an oversight framework to protect against the health, safety and security risks posed by human pathogens and toxins.

[English]

In the years since the act was first established, we've seen a rapidly evolving security and threat landscape. There has also been significant growth in the biomanufacturing and life sciences sector. Both of these factors have introduced emerging risks identified by security and intelligence partners that were not areas of concern when the original act was drafted.

In response to these developments, the proposed legislative amendments aim to provide the Government of Canada the needed flexibility to respond to evolving security threats, support emergency preparedness, provide greater clarity to regulated parties, improve security safeguards against potential threats, amend reporting thresholds to prevent underreporting of potentially dangerous incidents and modernize compliance and enforcement tools.

[Traduction]

**Kimby Barton, directrice générale, Centre de la biosûreté, Direction générale de la réglementation, des opérations et de la gestion des urgences, Agence de la santé publique du Canada :** Je tiens à remercier le Comité de nous avoir invités à témoigner dans le cadre de son étude du projet de loi C-15. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de souligner quelques-unes des principales modifications proposées à la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines dans ce projet de loi. Ces modifications, qui s'appuient sur de vastes consultations menées depuis 2020, moderniseront le cadre de surveillance du Canada en matière de biosûreté et de biosécurité et contribueront à protéger la santé et la sécurité de la population canadienne.

[Français]

L'Agence de la santé publique du Canada est l'autorité fédérale et l'organisme de réglementation des personnes et des installations qui travaillent avec des agents pathogènes humains et des toxines. L'agence soutient à la fois les priorités en matière de biofabrication et de sécurité sanitaire mondiale en assurant la surveillance des installations universitaires, pharmaceutiques, diagnostiques et de santé publique qui manipulent des agents pathogènes humains et des toxines, grâce à un régime complet d'octroi de permis, d'habilitations de sécurité, d'inspections et de conformité.

La Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines, qui est pleinement entrée en vigueur en 2015, établit un cadre de surveillance visant à protéger le public contre les risques pour la santé, la sécurité et la sûreté posés par les agents pathogènes humains et les toxines.

[Traduction]

Depuis l'adoption de la Loi, nous avons observé une évolution rapide des menaces et du contexte de sécurité. Parallèlement, le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie a connu une croissance importante. Ensemble, ces deux facteurs ont fait émerger de nouveaux risques, signalés par nos partenaires en matière de sécurité et de renseignement, qui n'étaient pas préoccupants au moment de la rédaction initiale de la Loi.

Compte tenu de cette évolution, les modifications législatives proposées visent à donner au gouvernement du Canada la flexibilité nécessaire pour faire face aux menaces à la sécurité en constante évolution et renforcer la préparation aux situations d'urgence. Elles visent également à offrir une plus grande clarté aux parties réglementées, à améliorer les mesures de sûreté contre les menaces potentielles, à ajuster les seuils de déclaration afin de prévenir la sous-déclaration d'incidents potentiellement dangereux et à moderniser les outils de conformité et d'application de la loi.

[Translation]

These changes will balance oversight, creating a unified focus across biosafety, biocontainment and biosecurity. Canada's risk-based approach to human pathogen and toxin oversight balances the need to protect the people of Canada against harmful pathogens and toxins while maintaining Canada's role as a world leader in scientific research and technological innovation.

[English]

These measures will allow us to strengthen safeguards and mitigation measures against potential incidents with human pathogens and toxins, support Canada's international obligations under the Biological Weapons Convention and bolster national resilience and emergency preparedness, all while continuing to support Canadian researchers who are performing world-leading scientific research contributing to Canada's prosperity and the well-being of its citizens.

I welcome the opportunity to respond to any questions you may have. Thank you.

[Translation]

**Lorenzo Ieraci, Assistant Deputy Minister, Policy Planning and Communications, Public Service and Procurement Canada:** Honourable senators, my opening remarks will be brief. I didn't know we would have speaking time at the beginning. I'll present some points in English. I'll ask you to be patient. I'll translate them as I'm reading them. Thank you very much.

**The Chair:** You can read them in French. Don't forget that we have translation.

**Mr. Ieraci:** I'll still try, just to see if I can do it.

[English]

Good morning, members of the committee. Before I begin, I would like to acknowledge we are gathered here on the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people.

Mr. Chair, before I begin to address the proposed amendments to the Canada Post Corporation Act, I will briefly outline the current position of Canada Post.

[Français]

Ces changements visent à harmoniser la surveillance en établissant un cadre cohérent et intégré englobant la biosécurité, le bioconfinement et la biosûreté. L'approche canadienne fondée sur les risques en matière de surveillance des agents pathogènes humains et des toxines vise à équilibrer la nécessité de protéger la population contre les agents pathogènes et les toxines nuisibles, tout en soutenant le rôle du Canada comme chef de file mondial en recherche scientifique et en innovation technologique.

[Traduction]

Ces mesures permettront de renforcer les garanties et les mécanismes d'atténuation afin de réduire les risques d'incidents potentiels mettant en cause des agents pathogènes humains et des toxines, d'aider le Canada à s'acquitter de ses obligations internationales aux termes de la Convention sur les armes biologiques et à toxines, et de renforcer la résilience nationale ainsi que la préparation aux situations d'urgence, tout en continuant d'appuyer les chercheurs canadiens dont les travaux scientifiques de calibre mondial contribuent à la prospérité du pays et au bien-être de la population.

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions. Merci.

[Français]

**Lorenzo Ieraci, sous-ministre adjoint, Politiques, planification et communications, Services publics et Approvisionnement Canada :** Honorables sénateurs, je ferai des remarques d'ouverture assez brèves. Je n'étais pas au courant que nous allions avoir du temps d'allocation au début. J'ai des points que je vais présenter en anglais. Je vous demande un peu de patience. Je vais les traduire pendant que je suis en train de les lire. Merci beaucoup.

**Le président :** Vous pouvez les lire en français. N'oubliez pas que nous avons la traduction.

**M. Ieraci :** Je vais essayer quand même, pour voir si je peux le faire.

[Traduction]

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité. Avant de commencer, je tiens à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Monsieur le président, avant d'aborder les modifications proposées à la Loi sur la Société canadienne des postes, je vais décrire brièvement la situation actuelle de Postes Canada.

*[Translation]*

As you probably already know, the finances of Canada Post are in a critical position. Since 2018, the corporation has reported cumulative operating losses in excess of \$5.5 billion. The losses reported by Canada Post in the first nine months of last year were close to \$1 billion dollars. This means that the corporation is on track to record a 2025 loss significantly larger than any in its history.

Given where things stood financially for Canada Post and in order to prevent the corporation from becoming insolvent, the federal government announced its intention to make up to \$1 billion in repayable funding available to Canada Post this year.

*[English]*

Last year, the Industrial Inquiry Commission, led by William Kaplan, made a number of recommendations regarding Canada Post, which the government accepted.

The commission report stated that Canada Post was effectively insolvent and called for significant reforms. The recommended changes included amending letter service standards, ending the moratorium on community mailbox conversions and modernizing the 1994 rural moratorium.

In addition to these proposals, and in the interests of the topic for this morning, the Industrial Inquiry Commission also recommended amending the regulatory process to increase or change stamp rates. The Industrial Inquiry Commission report described the current process for setting regular letter mail price rates as “cumbersome.”

In order to address this recommendation and allow for timely adjustment of rates, the Government of Canada is proposing amendments to the Canada Post Corporation Act to remove the need for Governor-in-Council approval of postage rates and related terms.

These proposed changes would provide Canada Post with greater autonomy when it comes to rate setting. However, in line with existing principles in the Canada Post Corporation Act, Canada Post will still be required to ensure that rates are fair, reasonable, publicly available and sufficient to cover costs. The proposal supports the government’s commitment to deregulate stamp rates and reduce regulatory red tape.

*[Français]*

Comme vous le savez probablement tous, la situation financière de Postes Canada est critique. Depuis 2018, la société a rapporté une perte totale de plus de 5,5 milliards de dollars. Les pertes déclarées par Postes Canada au cours des neuf premiers mois de l’année dernière s’élevaient à près d’un milliard de dollars. Cela veut dire que la société d’État va subir la plus grande perte de son histoire en 2025.

Étant donné la situation financière de Postes Canada, et afin d’assurer qu’elle puisse continuer d’opérer, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de fournir jusqu’à un milliard de dollars de plus en fonds recouvrables à Postes Canada cette année.

*[Traduction]*

L’an dernier, la Commission d’enquête sur les relations de travail, présidée par William Kaplan, a formulé un certain nombre de recommandations concernant Postes Canada, que le gouvernement a acceptées.

Dans son rapport, la Commission a conclu que Postes Canada était bel et bien insolvable et a recommandé des réformes importantes. Parmi les changements proposés figuraient la révision des normes de livraison, la fin du moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et la modernisation du moratoire de 1994 visant le milieu rural.

Outre ces recommandations, et compte tenu du sujet à l’étude, la Commission d’enquête sur les relations de travail a également recommandé de modifier le processus réglementaire permettant d’augmenter ou de modifier le prix des timbres. Elle a qualifié de « laborieux » le système actuel d’établissement des tarifs du service de poste-lettres.

Afin de donner suite à cette recommandation et de permettre un ajustement rapide des tarifs, le gouvernement du Canada propose de modifier la Loi sur la Société canadienne des postes afin d’éliminer l’obligation d’obtenir l’approbation du gouverneur en conseil pour les tarifs postaux et les conditions connexes.

Les changements proposés donneraient à Postes Canada une plus grande autonomie en matière d’établissement des tarifs. Cependant, conformément aux principes énoncés dans la Loi sur la Société canadienne des postes, Postes Canada sera toujours tenue de veiller à ce que les tarifs soient justes, réalistes, accessibles au public et suffisants pour couvrir les coûts. La proposition appuie l’engagement du gouvernement à déréglementer le prix des timbres et à réduire les formalités administratives.

In addition, the government is proposing to reinforce its long-standing public service commitment by placing new statutory protections on free mailing for materials for persons who are blind and reduced postage rates for library materials.

Appropriate ministerial oversight, alongside Treasury Board review and approval of the Canada Post corporate plan, will continue to reinforce the government's expectations regarding the provision of free and discounted service and ensure that stamp rates are appropriate.

The proposed amendments to the Canada Post Corporation Act fall under the government's broader commitment to reducing red tape alongside supporting services for Canadians.

[*Translation*]

The proposed amendments to the Canada Post Corporation Act aim to streamline the process for adjusting stamp prices and address one of Commissioner Kaplan's recommendations. This is one of the measures that will help transform Canada Post so that the Crown corporation can continue to serve Canadians across the country. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Forest:** Thank you for being here. My first question is for Mr. Ieraci. You did a good job translating so that you could answer in French.

My first question concerns the amendment to section 196, which provides that Canada Post must deliver by post, free of postage, material for use by the blind, and deliver at a reduced rate of postage materials from library networks, which are very important cultural institutions in many communities across Canada.

What are your intentions regarding the reduced rate for the delivery of materials between library networks?

**Mr. Ieraci:** Thank you for the question.

As you mentioned, the proposed amendment to the act will protect the reduced rates for library services. Canada Post and the government have no intention of changing the rates for libraries. Currently — and I'm speaking from memory here — libraries pay 10% of the standard rate. That rate would likely remain at 10% going forward.

**Senator Forest:** More broadly, will this corporate decision to continue supporting our library networks and the visually impaired affect Canada Post's current rates for standard mail?

De plus, le gouvernement propose de renforcer son engagement de longue date en matière de service public en inscrivant dans la loi de nouvelles protections garantissant l'expédition gratuite de documents destinés aux personnes aveugles ainsi que des tarifs postaux réduits pour les bibliothèques.

Une surveillance ministérielle appropriée, de même que l'examen et l'approbation du plan d'entreprise de Postes Canada par le Conseil du Trésor, permettront de renforcer les attentes du gouvernement concernant les services gratuits ou à tarif réduit et de veiller à ce que le prix des timbres demeure raisonnable.

Les modifications proposées à la Loi sur la Société canadienne des postes s'inscrivent dans l'engagement plus large du gouvernement à réduire les formalités administratives, tout en continuant de soutenir les services offerts aux Canadiens.

[*Français*]

Les changements proposés à la Loi sur la Société canadienne des postes cherchent à simplifier le processus pour changer les prix des timbres et répondre à l'une des recommandations du commissaire Kaplan. C'est l'une des mesures qui permettra de transformer Postes Canada pour que la société d'État puisse continuer de servir les Canadiens à travers le pays. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Forest :** Merci pour votre présence. Ma première question s'adresse à M. Ieraci. Vous étiez bon en traduction pour répondre en français.

Ma première question concerne l'amendement de l'article 196, qui prévoit que Postes Canada doit transmettre en franchise, donc gratuitement, les articles à l'usage des personnes aveugles et transmettre les tarifs réduits des documents des réseaux de bibliothèques, qui sont des acteurs culturels fort importants dans bien des communautés au Canada.

Quelles sont vos intentions quant aux tarifs réduits qui seront offerts pour la transmission des documents des réseaux de bibliothèques?

**M. Ieraci :** Merci pour la question.

Comme vous l'avez mentionné, le changement proposé à la loi va protéger les tarifs réduits pour les services de bibliothèques. Postes Canada et le gouvernement n'ont aucunement l'intention de changer les tarifs associés avec les bibliothèques. Actuellement — j'y vais de mémoire —, les bibliothèques paient 10 % du taux en vigueur. Le taux resterait probablement à 10 % pour la suite.

**Le sénateur Forest :** De manière plus générale, faire ce choix corporatif de continuer de soutenir nos réseaux de bibliothèques et les personnes non voyantes va-t-il influencer la tarification en vigueur à Postes Canada pour le courrier plus régulier?

**Mr. Ieraci:** I just want to make sure I understood the question correctly. Are you asking whether the rate for libraries will be the determining factor for the rate that will apply to others?

**Senator Forest:** Not a determining factor, but will it affect anything? Given the financial objectives, will this measure, which does come at a cost, affect the rate, or will it be offset by an increase in fees for regular services?

**Mr. Ieraci:** Thank you for the clarification.

Certainly, to set the price of stamps, Canada Post and the government will have to strike a balance.

On the one hand, we have a Crown corporation that's incurring fairly significant losses; we need to raise the price of stamps because we see that Canada Post and its stamp prices are not competitive compared to other OECD countries. Prices will have to go up a little to help the Crown corporation improve its financial situation, but prices can't rise to the point where Canadians will no longer want to use Canada Post's services.

Finding a balance between those two things is always tricky, as it is in almost any other organization, but when it comes to regular stamps, rates for libraries will certainly be part of the considerations.

**Senator Forest:** Thank you. Let's speak a universal language: Let's talk numbers. You correctly pointed out that \$1 billion will be injected into Canada Post. On the other hand, we've learned that you negotiated a 6% wage increase. Won't that eat into the \$1 billion set aside to improve service quality?

**Mr. Ieraci:** That's a very good question.

As you know, over the past two years and more, Canada Post and its union have faced significant challenges in terms of labour relations. This has had a very significant and negative impact, not only on Canada Post and its financial situation, but also on many small- and medium-sized businesses that rely on Canada Post to deliver their services. We know that during the last two holiday seasons, they were in a difficult situation. Many businesses didn't use Canada Post's services at that time.

Canada Post and its union held negotiations and came to an agreement. Public Services and Procurement Canada is responsible for supporting the minister in his duties as the minister responsible for Canada Post.

**M. Ieraci :** Juste pour être sûr de bien comprendre la question, voulez-vous savoir si le taux pour les bibliothèques sera le facteur déterminant pour le taux qui sera en vigueur pour les autres?

**Le sénateur Forest :** Pas déterminant, mais est-ce que cela influencera quoi que ce soit? Compte tenu des objectifs au chapitre financier, est-ce que cette mesure, qui a quand même un coût, influencera le taux, ou sera-t-elle absorbée par une augmentation des frais pour les services réguliers?

**M. Ieraci :** Merci de la précision.

C'est sûr que, pour établir le prix des timbres, Postes Canada et le gouvernement devront trouver un équilibre.

D'un côté, nous avons une société d'État qui subit des pertes quand même assez importantes; on a besoin d'augmenter le prix des timbres, parce qu'on voit que Postes Canada et le prix des timbres ne sont pas concurrentiels, comparativement aux autres pays de l'OCDE. Il faudra augmenter un peu les prix pour aider la société d'État à améliorer sa situation financière, mais les prix ne peuvent pas augmenter à un point tel que les Canadiens ne voudront plus utiliser les services de Postes Canada.

Trouver l'équilibre entre ces deux choses est toujours délicat, comme dans presque n'importe quelle autre organisation, mais il est sûr que, en ce qui concerne les timbres réguliers, les tarifs pour les bibliothèques feront partie des considérations.

**Le sénateur Forest :** Merci. Parlons un langage universel : parlons de chiffres. Vous avez indiqué avec justesse qu'un montant d'un milliard de dollars sera injecté dans Postes Canada. D'un autre côté, on apprend que vous avez négocié 6 % d'augmentation salariale. Cela ne va-t-il pas gruger assez allégrement le milliard prévu pour améliorer la qualité du service?

**M. Ieraci :** C'est une très bonne question.

Comme vous le savez, au courant des deux dernières années et plus, Postes Canada et son syndicat ont eu beaucoup de difficulté au chapitre des relations de travail. Ceci a eu un impact très important et négatif, non seulement pour Postes Canada et sa situation financière, mais aussi pour beaucoup de petites et moyennes entreprises qui utilisent Postes Canada pour livrer leurs services. On sait que, lors des deux derniers temps des Fêtes, elles étaient dans une situation difficile. Beaucoup de compagnies n'ont pas alors utilisé les services de Postes Canada.

Postes Canada et son syndicat ont tenu des négociations et en sont venus à une entente. Services publics et Approvisionnement Canada est responsable de soutenir le ministre dans ses fonctions de ministre responsable de Postes Canada.

I think everyone more or less shares the same view: To improve Canada Post's financial situation, one of the first things that needed to be done was to reach an agreement between Canada Post and its union to avoid further difficulties.

**Senator Forest:** I understand that, but have you estimated the cost of this 6% increase? If I compare it to \$1 billion of new money injected, what is the cost of the 6% wage increase for employees?

**Mr. Ieraci:** Canada Post calculated that. I don't have the numbers in front of me right now, but I'll be back this afternoon to discuss the Supplementary Estimates (C), and I can try to get an answer by then.

**Senator Forest:** If you can bring the numbers instead of mailing them to us, I'll be content with that.

**Mr. Ieraci:** Certainly.

**The Chair:** To Canadians watching us, you can send us letters. No stamps are required; it's free. Thank you very much.

[English]

**Senator Cardozo:** My first question is for Ms. Rigon. I would like to ask about the veterans' disability benefit. Are these same people eligible for the Canada Disability Benefit that came into force last year?

**Ms. Rigon:** Thank you for the question. I don't have the answer 100%. I think that they are eligible, but I would need to confirm that.

**Senator Cardozo:** If you could confirm within the next 35 minutes, that would be helpful, as we are voting on the bill. At some point I would like to know.

My other question is for Mr. Ieraci. You talked about the postal rates not being set by order-in-council and not being approved by the Governor-in-Council at the end. You mentioned that some of the criteria that would remain would have prices that were fair. Then you mentioned, "sufficient to cover cost." Given the financial situation of Canada Post, "sufficient to cover cost" would be enormous. You are obviously balancing cost recovery versus making sure people use the service.

You can comment on that, but my larger question is this: What are the main pillars for the future of Canada Post, given the competition you have with other delivery services and the drastic

Je pense que tout le monde a plus ou moins la même opinion : pour être en mesure d'améliorer la situation financière de Postes Canada, l'une des premières choses qu'il fallait faire, c'est d'avoir une entente entre Postes Canada et son syndicat pour ne plus avoir de difficultés.

**Le sénateur Forest :** Je comprends bien cela, mais avez-vous évalué le coût de cette augmentation de 6 %? Si je la compare à 1 milliard de dollars de nouveaux fonds injectés, que représente le coût d'augmentation de 6 % pour les employés?

**M. Ieraci :** C'est un calcul que Postes Canada a fait. Je n'ai pas les chiffres devant moi en ce moment, mais je serai de retour cet après-midi pour les discussions sur le Budget supplémentaire des dépenses (C) et je pourrai essayer d'obtenir une réponse d'ici là.

**Le sénateur Forest :** Si vous pouvez amener les chiffres au lieu de nous les envoyer par la poste, je serai satisfait.

**M. Ieraci :** Certainement.

**Le président :** Quand cela s'adresse à nous, citoyens, vous pouvez nous envoyer des lettres. Il n'y a pas de timbre; c'est gratuit. Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le sénateur Cardozo :** Ma première question s'adresse à Mme Rigon. J'aimerais vous poser une question au sujet des prestations d'invalidité des anciens combattants. Ces mêmes personnes sont-elles admissibles à la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui est entrée en vigueur l'année dernière?

**Mme Rigon :** Je vous remercie de votre question. Je ne suis pas certaine à cent pour cent. Je pense qu'ils sont admissibles, mais je vais devoir me renseigner.

**Le sénateur Cardozo :** Si vous pouviez nous le confirmer d'ici 35 minutes, ce serait bien utile, puisque nous allons voter sur le projet de loi. J'aimerais avoir cette information.

Mon autre question s'adresse à M. Ieraci. Vous avez indiqué que les tarifs postaux ne seraient plus fixés par décret ni approuvés par le gouverneur en conseil. Vous avez aussi mentionné que certains critères demeureraient en place pour garantir des prix justes. Vous avez ensuite dit que les tarifs devraient être « suffisants pour couvrir les coûts ». Compte tenu de la situation financière de Postes Canada, on parle ici d'un montant énorme. Il faut donc évidemment trouver un équilibre entre le recouvrement des coûts et le maintien d'un service que les gens continueront d'utiliser.

Vous pouvez commenter cet aspect si vous le souhaitez, mais ma question plus générale est la suivante : quels sont, selon vous, les principaux piliers de l'avenir de Postes Canada, compte tenu

reduction of the use of services as a result of the internet over the last couple of decades?

**Mr. Ieraci:** Thank you, Mr. Chair. I would like to respond to the two points. The Canada Post Corporation Act indicates that rates are to be fair, reasonable, publicly available and sufficient to cover costs. The simple fact is that Canada Post is operating at a significant operating loss, which has been exacerbated over the last two years, given the labour situation that the corporation and its union have been in.

We are all working to be able to get Canada Post back to a situation where it is financially self-sustainable. Part of that will be to be able to adjust stamp rates accordingly so that it can increase its revenue without decreasing market share while making some adjustments and changes. That leads to the second question: What are the main pillars?

Obviously, Canada Post was established, and its raison d'être remains the delivery of letter mail. In this area, the Crown corporation has a monopoly on delivering letter mail. Over the course of the last 20 years, there has been a sharp and continuing decline in the use of letter mail. Unfortunately, written letters do not seem to be a form of communication that Canadians are using on an ongoing basis.

Nonetheless, Canada Post provides important services, including the delivery of parcels, particularly in remote communities where they are the only service provider available. Kaplan's report made a number of recommendations in terms of how the corporation could be adjusted to ensure its future sustainability.

In September, Minister Lightbound made the announcement that we are adopting the recommendations, and Canada Post is starting to move forward with some elements of that in terms of the transformation, including community mailboxes. The idea is that some of these activities, including community mailboxes, will decrease the cost of delivery of services, which will put Canada Post in a better financial situation.

**Senator Cardozo:** I'm not sure that completely gets us to a point of being non-bankrupt. With regard to postal banking, which is the idea that, while many banks and branches are dying across the country in small towns, wouldn't it be useful to have banking allowed through our post offices, especially in remote areas?

**Mr. Ieraci:** Postal banking is one of the elements that has been tried and is used by Canada Post to a certain extent. That's one of the lines of business that's being explored going forward. I know that the union, CUPW, has often spoken about that as

de la concurrence des autres services de livraison et de la baisse marquée de l'utilisation des services postaux liée à Internet au cours des deux dernières décennies?

**M. Ieraci :** Merci, monsieur le président. J'aimerais répondre aux deux questions. Aux termes de la Loi sur la Société canadienne des postes, les tarifs doivent être justes, réalistes, accessibles au public et suffisants pour couvrir les coûts. Or, la réalité est que Postes Canada enregistre d'importantes pertes d'exploitation, pertes qui se sont aggravées au cours des deux dernières années en raison du conflit de travail entre la société et son syndicat.

Nous nous efforçons tous de ramener Postes Canada à une situation d'autosuffisance financière. Il faudra notamment ajuster la tarification des timbres en conséquence afin de permettre à la société d'accroître ses revenus sans réduire sa part de marché, tout en procédant aux changements nécessaires. Cela m'amène à la deuxième question : quels sont les principaux piliers?

Évidemment, Postes Canada a été créée pour assurer la livraison de la poste-lettres, et cette mission demeure au cœur de sa raison d'être. La société d'État détient d'ailleurs le monopole de ce service. Au cours des 20 dernières années, on a observé une baisse marquée et continue du volume de la poste-lettres. Malheureusement, les lettres ne semblent plus être une forme de communication que les Canadiens utilisent de façon régulière.

Il reste que Postes Canada fournit des services importants, notamment la livraison de colis, en particulier dans les collectivités éloignées où elle est le seul fournisseur. Dans son rapport, Kaplan a formulé un certain nombre de recommandations sur les changements à apporter pour assurer sa viabilité à long terme.

En septembre, le ministre Lightbound a annoncé que nous allions de l'avant avec ces recommandations, et Postes Canada a commencé à mettre en œuvre certains éléments de cette transformation, notamment l'installation de boîtes postales communautaires. L'idée, c'est que certaines de ces mesures — y compris les boîtes postales communautaires — permettront de réduire les coûts de prestation des services, ce qui devrait améliorer la situation financière de Postes Canada.

**Le sénateur Cardozo :** Je doute que cela suffise à sortir Postes Canada de sa situation d'insolvabilité. Pour ce qui est des services bancaires postaux, puisque les banques et les succursales disparaissent peu à peu dans les petites localités partout au pays, ne serait-il pas pertinent d'offrir des services bancaires dans nos bureaux de poste, surtout dans les régions éloignées?

**M. Ieraci :** Les services bancaires postaux font partie des initiatives qui ont été mises à l'essai et que Postes Canada utilise déjà dans une certaine mesure. C'est l'un des secteurs d'activité que nous examinons pour l'avenir. Je sais que le syndicat, le

being a potential business line and source of revenue for Canada Post.

**Senator Cardozo:** But not actively. It just seems to me that's a real lifeline because it also solves the problem of people who live in small towns not having bank branches.

**Mr. Ieraci:** It is a business line, again, that's being explored. Obviously, having a location where you have letters and parcels versus having a location where you would have financial transactions, cash and so on, those are different types of locations, from security, from all the rest of the stuff, but needless to say that it is something that is being explored as part of the various elements of Canada Post.

**Senator Cardozo:** Thank you.

**Senator Ross:** My question is with regard to the PIPEDA, for Mr. Chhabra. What has been the industry's response to the changes and amendments that are around PIPEDA and relating to the data mobility framework?

**Mr. Chhabra:** Thank you very much for the question. The data mobility right was also part of the proposal in Bill C-27 introduced back in 2022. We had significant interactions with civil society and with industry organizations about Bill C-27. The data mobility right was generally not a focus that we heard from industry a lot. There were other elements of Bill C-27 or PIPEDA reform that were more kind of highlights.

This is something that is, I think, becoming de rigueur around the world. Other countries have established this: other jurisdictions in Canada, in fact, Quebec's, *la loi 25* also include a slightly different kind of data probability right and data mobility right that allows consumers to go and direct the transfer of their information from one provider to another.

The types of questions that have come up from industry are how we're going to ensure things like appropriate interoperability. It is an important area; security considerations are another one, which is why we've set the ability to set regulations in PIPEDA, if need be, to support future data mobility frameworks. In the case of consumer-driven banking specifically, which is also included in this proposal, the data mobility framework sets out enough rigour around how to go about doing this between institutions to enable that, but we are able to introduce regulations, if we need, to provide more stipulations around it.

STTP, a souvent soutenu qu'il s'agissait d'un secteur d'activité potentiel et d'une source de revenus pour Postes Canada.

**Le sénateur Cardozo :** Mais pas de façon active. Il me semble que c'est ce qui pourrait changer la donne pour Postes Canada, en plus de répondre aux besoins des personnes qui vivent dans les petites localités dépourvues de succursales bancaires.

**M. Ieraci :** Comme je l'ai dit, c'est une voie que nous explorons. Évidemment, un lieu où l'on traite des lettres et des colis est très différent d'un lieu où l'on effectue des transactions financières, où circule de l'argent comptant, et ainsi de suite, notamment du point de vue de la sécurité. Cela dit, il va sans dire que cela fait partie des diverses options que nous examinons pour Postes Canada.

**Le sénateur Cardozo :** Merci.

**La sénatrice Ross :** Ma question porte sur la LPRPDE et s'adresse à M. Chhabra. Quelle a été la réaction de l'industrie face aux changements et aux modifications apportés à la LPRPDE ainsi qu'au cadre de mobilité des données?

**M. Chhabra :** Je vous remercie de votre question. Le droit à la mobilité des données avait également été proposé dans le cadre du projet de loi C-27 en 2022. Nous avons eu de nombreux échanges avec la société civile et les organisations de l'industrie au sujet du projet de loi C-27. De manière générale, l'industrie ne s'est pas beaucoup attardée au droit à la mobilité des données. D'autres éléments du projet de loi C-27 ou de la réforme de la LPRPDE suscitaient davantage d'attention.

C'est quelque chose qui, à mon avis, est en train de devenir la norme partout dans le monde. D'autres pays l'ont déjà mis en place; certaines provinces du Canada aussi. En fait, la loi 25 du Québec inclut également une forme légèrement différente de droit à la portabilité et à la mobilité des données, qui permet aux consommateurs de demander le transfert de leurs renseignements d'un fournisseur à un autre.

Les questions soulevées par l'industrie portent notamment sur la manière d'assurer une interopérabilité adéquate. C'est un enjeu important, tout comme les questions de sécurité. C'est d'ailleurs pour cette raison que la LPRPDE prévoit la possibilité d'adopter des règlements, au besoin, afin de soutenir les futurs cadres de mobilité des données. En ce qui concerne plus particulièrement les services bancaires axés sur les consommateurs — qui font aussi partie de cette proposition —, le cadre de mobilité des données établit des règles suffisamment précises quant à la manière de procéder entre institutions. Cela dit, nous avons la capacité d'adopter des règlements supplémentaires, au besoin, pour préciser davantage ces modalités.

I would say overall, generally, a good level of understanding. I think there were some challenges, but the way data portability has been implemented in some jurisdictions, where individuals take receipt of the data and that can cause a number of challenging events in terms of their ability to take it in a format and a file in a way that's secure and then provides that back to another provider in the way that providers can receive as well. That's one of the main reasons why, by learning the lessons from other jurisdictions, we've taken the approach from data mobility where it would go from the provider to the new provider without the individual having to be the intermediary.

**Senator Ross:** I wonder if you could give me a sense of what areas might be explored next for this type of data exchange.

**Mr. Chhabra:** It's a wonderful question. I will say, from ISED's perspective, we're responsible for setting the overall framework in terms of PIPEDA, making sure that the approaches available that we have made room for and that it's kind of established as an important extension of an individual's right to access their data. This is an additional step. It's setting the right framework in place to enable consumer choice and to enable greater competition.

Through PIPEDA itself, we won't be pressing forward on specific areas. Other industries, other departments, and other organizations who have responsibilities for other sectors now have the ability to introduce or bring forward or press for the creation of data mobility frameworks in other sectors. It is not something that my office in particular will be focused on. We've set the framework in place. We have the opportunity available.

I understand the Department of Finance started with the consumer-driven banking piece, but there are others as well. When we look at other jurisdictions, including in Australia, utilities are an area of focus, insurance has been an area of focus, and telecoms have been an area of focus. In Canada, I think we have number porting. There are other opportunity areas, but given that PIPEDA is not sector specific, it's a sector-neutral law. It's really intended to set the framework in place to enable this kind of work to happen.

**Senator Ross:** I find it interesting, the conversation that we're having about the exchange of data and interoperability, in contrast, with what Ms. Rigon was talking about in regard to RCMP veterans being unable to have their data shared to support their payments for disabilities. It's a very interesting contradiction. That is just a comment, not a question.

Je dirais que, dans l'ensemble, il y a une bonne compréhension. Cela dit, nous avons relevé certaines difficultés liées à la mise en œuvre de la portabilité des données dans certaines administrations, notamment lorsque ce sont les personnes elles-mêmes qui reçoivent les données. Cette approche peut poser plusieurs problèmes. Les personnes doivent être en mesure de recevoir l'information dans un format sécuritaire, puis de la retransmettre à un autre fournisseur dans un format que ce fournisseur peut également traiter. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles, en nous inspirant des pratiques d'autres administrations, nous avons privilégié l'approche de la mobilité des données, où le transfert s'effectue directement d'un fournisseur à l'autre, sans que la personne ait à servir d'intermédiaire.

**La sénatrice Ross :** Je me demande si vous pourriez me donner un aperçu des domaines qui pourraient être explorés pour ce type d'échange de données.

**M. Chhabra :** C'est une excellente question. Je dirais que, du point de vue d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, notre rôle consiste à établir le cadre général prévu par la LPRPDE et à veiller à ce que les approches possibles soient reconnues comme un prolongement important du droit d'une personne d'accéder à ses données. Il s'agit d'une étape supplémentaire : mettre en place le cadre adéquat pour favoriser le choix des consommateurs et accroître la concurrence.

Dans le cadre de la LPRPDE elle-même, nous n'irons pas de l'avant dans des secteurs précis. D'autres industries, ministères ou organisations responsables de domaines spécifiques pourront désormais proposer ou promouvoir la mise en place de cadres de mobilité des données dans leurs secteurs respectifs. Ce n'est pas quelque chose qui relèvera de mon bureau. Nous avons établi le cadre général; la possibilité existe maintenant.

Je comprends que le ministère des Finances a d'abord concentré ses travaux sur les services bancaires axés sur les consommateurs, mais d'autres secteurs peuvent aussi être envisagés. Lorsque l'on regarde ce qui se fait ailleurs dans le monde — notamment en Australie —, les services publics, l'assurance et les télécommunications figurent parmi les secteurs qui retiennent l'attention. Au Canada, nous avons déjà un exemple de ce type de mécanisme avec la portabilité des numéros de téléphone. D'autres possibilités existent, mais comme la LPRPDE n'est pas propre à un secteur, elle demeure neutre à cet égard. Son objectif est vraiment d'établir un cadre général permettant à ce type d'initiatives de se développer.

**La sénatrice Ross :** Je trouve la discussion sur l'échange de données et l'interopérabilité particulièrement intéressante, surtout lorsqu'on la met en contraste avec ce que Mme Rigon a décrit au sujet des vétérans de la GRC qui ne peuvent pas faire transférer leurs données pour appuyer leurs demandes de prestations d'invalidité. La contradiction est frappante. Il s'agit simplement d'une observation, et non d'une question.

**Senator MacAdam:** My question is to the RCMP witnesses who are here. Given that the proposed amendment strikes out the proposed new section 32.3 — I know you talked a bit about this in your introductory remarks, but I want you to elaborate the impact of this change on the ability of government departments and the RCMP to share the information necessary to administer disability benefits effectively. What are the risks to the RCMP members of you not being able to share this information? I want you to elaborate on that more.

**Ms. Rigon:** Thank you for the question, Mr. Chair.

Without access to complete medical and personal information, the RCMP can't fully understand the nature or severity of the service-related injury, which limits the RCMP's ability to provide proper accommodation, identify workplace hazards or prevent further injury.

**Senator MacAdam:** But does it affect the calculation of the benefit?

**Ms. Rigon:** No, it does not. Currently, the use and disclosure of information are limited to Veterans Affairs Canada.

**Senator MacAdam:** And you mentioned this is not income replacement.

**Ms. Rigon:** It is not income replacement.

**Senator Ross:** It is more pain and suffering?

**Ms. Rigon:** Pain and suffering, impact on quality of life.

**Senator Ross:** Thank you.

[*Translation*]

**Senator Hébert:** My question is for Mr. Ieraci and it's about Canada Post.

We know that one of the major problems this Crown corporation has faced is a series of labour disputes, which have eroded its competitiveness. We know that when a customer goes elsewhere, it's hard to win them back afterwards — that is a basic principle of business — and I think that's somewhat what Canada Post experienced at that time. Is Canada Post taking any initiatives to keep those types of things from happening again?

**Mr. Ieraci:** The good news, if I may start with that, is that there's currently an agreement between the union and Canada Post. Union members will vote on the agreement over the next

**La sénatrice MacAdam :** Ma question s'adresse aux représentants de la GRC. Étant donné que l'amendement proposé supprime le nouvel article 32.3 — je sais que vous en avez parlé un peu dans votre déclaration préliminaire —, j'aimerais que vous nous expliquiez plus en détail l'incidence de ce changement sur la capacité des ministères et de la GRC de communiquer les renseignements nécessaires pour administrer efficacement les prestations d'invalidité. Quels sont les risques pour les membres de la GRC si on ne peut pas transmettre ces renseignements? J'aimerais que vous nous en disiez plus à ce sujet.

**Mme Rigon :** Je vous remercie de la question, monsieur le président.

Sans un accès complet aux renseignements médicaux et personnels, la GRC ne peut pas comprendre pleinement la nature ou la gravité d'une blessure liée au service, ce qui limite sa capacité à fournir des mesures d'adaptation appropriées, à cerner les dangers en milieu de travail et à prévenir d'autres blessures.

**La sénatrice MacAdam :** Mais cela a-t-il une incidence sur le calcul de la prestation?

**Mme Rigon :** Non. À l'heure actuelle, l'utilisation et la communication de ces renseignements sont limitées à Anciens Combattants Canada.

**La sénatrice MacAdam :** Et vous avez mentionné que cela ne remplaçait pas le revenu.

**Mme Rigon :** Ce n'est pas un revenu de remplacement.

**La sénatrice Ross :** Est-ce que cela signifie plus de douleur et de souffrance?

**Mme Rigon :** La douleur et la souffrance ont une incidence importante sur la qualité de vie.

**La sénatrice Ross :** Merci.

[*Français*]

**La sénatrice Hébert :** Ma question s'adresse à M. Ieraci et porte sur Postes Canada.

On sait qu'un des problèmes importants auxquels a été confrontée la société d'État, ce sont les conflits de travail successifs, qui ont fait en sorte d'éroder sa compétitivité. On sait que, quand un client va ailleurs, c'est difficile de le récupérer après coup — c'est la base en affaires —, et je pense que c'est un peu ce que Postes Canada a vécu à ce moment-là. Est-ce qu'il y a des initiatives qui sont prises par Postes Canada pour faire en sorte qu'on ne se retrouve pas encore une fois à vivre des épisodes comme ceux-là?

**M. Ieraci :** La bonne nouvelle, si je peux commencer par cela, c'est qu'il y a actuellement une entente entre le syndicat et Postes Canada. Les membres du syndicat voteront sur l'entente

few months. If I'm not mistaken, voting ends on May 30, so we expect that by June or July, the collective agreement should be finalized — at least we all hope it will be. This will mean that over the next few years, Canada Post and its union will not face the difficulties of the past two years. Once that's done, Canada Post and its union will be able to focus on winning back customers and, above all, encouraging small- and medium-sized businesses to use Canada Post's services or start using them again.

As you mentioned, over the past two years, labour disputes have had a fairly significant impact not only on service levels but also on revenue. This has made an already unenviable situation even worse.

It's not easy to convince people to come back, especially since the first time they went on strike was just before the holidays in 2024 — if I have the year right — which had a pretty significant impact on small- and medium-sized businesses. Many of them said at the time that they were looking for reliable partners. In recent years, given the situation with the union, Canada Post has struggled with that. The goal will therefore be to try to win back those lost customers once the agreement is ratified — which we hope will happen.

**Senator Hébert:** I'm glad to hear from you. Given the successive conflicts we've witnessed over the years, I hope work is being done to try to prevent such situations in the future.

I understand that there's an agreement on the table, but this might be important in that regard.

I wanted to go back to the issue of post office closures. We know that, at one point, they considered closing some 3,600 post offices, but certain rural communities couldn't accept that. I believe my colleague mentioned this earlier, but it would be possible to franchise these services and have them operate within an existing business. Where do we stand on this issue? Are we at a standstill, or are we still analyzing how to streamline operations — and thus reduce costs — through this type of solution?

**Mr. Ieraci:** One of Commissioner Kaplan's recommendations in his report concerned the fact that the moratorium on the closure of rural post offices was established in 1994. Since then, Canada has changed dramatically, and many communities that were considered rural at the time are no longer so. Gatineau is a perfect example; Gatineau was considered rural in 1994, but I'm certain that the people of Gatineau would no longer agree with that. One of the recommendations was that, in cases where a town is no longer a rural community but has become a city, there

au courant des prochains mois. Si je ne me trompe pas, la fin du vote est le 30 mai, alors on imagine qu'en juin ou en juillet, l'entente collective devrait être — on l'espère tous — finalisée. Cela voudra dire que Postes Canada et son syndicat, au cours des prochaines années, ne subiront pas les difficultés des deux dernières années. Une fois que ce sera fait, Postes Canada et son syndicat pourront mettre l'accent sur la récupération des clients et, surtout, encourager les petites et moyennes entreprises à utiliser ou à réutiliser les services de Postes Canada.

Comme vous l'avez mentionné, au cours des deux dernières années, les conflits de travail ont eu un impact quand même assez important non seulement sur le niveau de service, mais aussi sur le chiffre d'affaires. Cela a rendu une situation qui n'était déjà pas très enviable encore pire.

Ce n'est pas facile de convaincre des personnes de revenir, surtout que, la première fois qu'ils ont été en grève, c'était juste avant le temps des Fêtes en 2024 — si j'ai la bonne année —, ce qui a eu un impact assez important sur les petites et moyennes entreprises. Plusieurs d'entre elles ont alors affirmé qu'elles cherchaient à avoir des partenaires fiables. Au cours des dernières années, Postes Canada, étant donné la situation avec le syndicat, a eu des difficultés avec cela. L'objectif sera donc d'essayer de récupérer ces clients perdus une fois que l'entente sera ratifiée — ce que nous espérons.

**La sénatrice Hébert :** Je suis contente de vous entendre. Devant les conflits successifs auxquels on a assisté au fil des ans, j'espère qu'il y a du travail qui se fait pour essayer de prévenir de telles situations à l'avenir.

Je comprends bien qu'il y a une entente sur la table, mais ce serait peut-être important à cet égard.

Je voulais revenir sur la question de la fermeture des bureaux de poste. On sait qu'il y avait, à un moment donné, une possibilité de fermer quelque 3 600 bureaux de poste, mais l'acceptabilité sociale dans certaines zones rurales n'était pas au rendez-vous. Je pense que mon collègue en a parlé un peu plus tôt, mais il y a une possibilité de franchiser les services qui pourraient, par exemple, être établis dans un autre commerce qui existe déjà. Où en sommes-nous dans ce dossier? En sommes-nous au point mort, ou sommes-nous encore en train d'analyser une rationalisation des opérations et, donc, des coûts par l'entremise de ce genre de solution?

**M. Ieraci :** L'une des recommandations du commissaire Kaplan dans son rapport portait sur le fait que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux a été établi en 1994. Depuis ce temps-là, le Canada a énormément changé et bon nombre de communautés qui étaient alors considérées comme rurales ne le sont plus. Gatineau est un parfait exemple; Gatineau était considérée comme rurale en 1994, mais je suis certain que la population actuelle de Gatineau ne serait plus d'accord avec cela. L'une des recommandations était que, dans le cas où un

are opportunities to review Canada Post postal stations to ensure adequate service levels.

In some communities where there are many Canada Post stations within a relatively small geographic area — within a one- or two-kilometre radius, for example, there might be up to three post offices. Given the business volume at most post offices, the supply exceeds demand. Consequently, based on Commissioner Kaplan's recommendation and Minister Lightbound's guidance, in communities that were once but are no longer rural, Canada Post is exploring the possibility of reducing the number of post offices. There are always concerns and fears when there is talk of closing Canada Post stations, especially in communities that are truly rural or further away than others. Of course, we don't want Canadians to have to drive 75 kilometres to get to a post office; that's not the goal or the idea behind this, but some areas do have more service or more post offices than they need.

**Senator Hébert:** Mr. Chair, we will have questions this afternoon to follow up on the number of post offices they are planning to close.

[English]

**Senator Galvez:** My question is to Ms. Barton, and it is concerning the amendment that was adopted in the other place on clause 422. Could you explain more about the implications, for example, for people who already hold security clearances, like researchers or experts or international partners? What might constitute "exigent circumstances" guaranteeing this exception, or what criteria will be used to determine that an individual being granted an exception is not a threat to public safety or security?

**Ms. Barton:** Thank you, Mr. Chair, for the question. The amendment in question pertains to authorities that we had sought in Bill C-15 to provide exemptions to security clearance requirements for persons or groups accessing regulated facilities set out in the Human Pathogens and Toxins Act. As it was originally drafted, the new section 35.1 would have allowed the minister to exempt any individual or group of individuals from the requirement to hold a security clearance if it was warranted by reason of exigent circumstance or if they had a security clearance from a reliable source. The amendment narrowed the scope of the exemption. It removed the possibility of exempting groups of individuals, and it defined limits on the duration of an exemption.

patelin n'est plus une communauté rurale, mais qu'il est devenu une ville, il y a des occasions favorables permettant de se pencher sur les succursales de Postes Canada, pour faire en sorte d'avoir des niveaux de service adéquats.

Dans certaines communautés où il y a beaucoup de succursales de Postes Canada dans une région géographique assez petite, à un ou deux kilomètres à la ronde, par exemple, vous pouvez trouver trois succursales. Étant donné le volume d'affaires de la plupart des succursales, il s'agit d'un service dont l'offre est trop élevée pour la demande. Par conséquent, en fonction de la recommandation du commissaire Kaplan et de la direction fournie par le ministre Lightbound, Postes Canada étudie, dans les communautés qui étaient rurales, mais qui ne le sont plus, la possibilité de diminuer le nombre de succursales. Quand on parle de fermer des succursales de Postes Canada, il y a tout le temps des préoccupations et des craintes, surtout dans des communautés qui sont vraiment rurales ou situées plus loin que d'autres. Bien sûr, on ne souhaite pas que les Canadiens et Canadiennes doivent conduire 75 kilomètres avant d'arriver à une succursale; ce n'est pas le but ou l'idée derrière cela, mais il y a vraiment des secteurs où il y a plus de services ou plus de succursales que nécessaire.

**La sénatrice Hébert :** On aura des questions cet après-midi, monsieur le président, pour faire un suivi sur le nombre de points de service que l'on prévoit de fermer.

[Traduction]

**La sénatrice Galvez :** Ma question s'adresse à Mme Barton et concerne l'amendement à l'article 422 qui a été adopté à l'autre endroit. Pourriez-vous nous en dire plus sur ses répercussions, notamment pour les personnes qui détiennent déjà une habilitation de sécurité, comme les chercheurs, les experts ou les partenaires internationaux? Qu'est-ce qui pourrait constituer une « situation d'urgence » justifiant cette exemption, et quels critères seront utilisés pour déterminer qu'une personne bénéficiant d'une exemption ne représente pas une menace pour la sécurité publique?

**Mme Barton :** Je vous remercie de la question, monsieur le président. L'amendement en question porte sur les pouvoirs que nous avons demandés dans le projet de loi C-15 afin de pouvoir accorder des exemptions aux exigences en matière d'habilitation de sécurité pour les personnes ou les groupes ayant accès à des locaux visés par la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines. Dans sa version initiale, le nouvel article 35.1 aurait permis au ministre de soustraire toute personne ou tout groupe de personnes de l'obligation d'être titulaire d'une habilitation de sécurité lorsqu'une situation d'urgence le justifiait ou lorsque ces personnes détenaient une habilitation provenant d'une source fiable. L'amendement a réduit la portée de cette exemption. Il a enlevé la possibilité d'exempter des groupes et a établi des limites quant à la durée de l'exemption.

In addition, they added a new requirement for the minister to report each exemption to the standing committee of each house of Parliament that normally considers matters related to national security for their review.

The changes that resulted are still in line with the purpose of the exemption in that it allows the minister to exempt individuals from security clearance requirements in specific exigent circumstances, and it also aligns with the original purpose of the Human Pathogens and Toxins Act to protect health, safety and security.

**Senator Galvez:** Can you give me some examples that were presented to support the argument of the amendment?

**Ms. Barton:** There are two areas in the act that would enable exemptions to be put in place. One is under regulations, going through a Governor-in-Council, or GIC, process, so that process will still exist moving forward. This was much more of an exceptional circumstance, where the minister could do it under their own authority.

If I use an example of an exigent circumstance that we might use in the regulations: emergency personnel. So if somebody is in a laboratory facility and they experience an emergency medical event, we would need the ability to enable emergency health personnel to access that. Ambulance workers, for example, would need to be able to get into the facility, and we can't, in that circumstance, expect somebody to have a security clearance as they're going in. It would be the same if you were considering certain circumstances with law enforcement personnel.

Now, that will still be protected under the regulatory Governor-in-Council regulations that we can set, but the new authority — in fact, it actually would still work under the new authority with the ministerial power as an exigent circumstance. What really changed is that, previously, we had no limits on the time for that type of authority to exist, and it would have been a ministerial power on its own as opposed to something that goes through the GIC process and regulations.

**Senator Galvez:** Thank you.

To Mr. Ieraci, around the world, in Europe, for example, in all post offices, there is a bank and there is a — there is so much initiative in order to raise the budget of the postal offices. Much more efficient than here in Canada. What are the initiatives that you foresee in order to bring up the competition of Canada Post against the other players?

**Mr. Ieraci:** Thank you, Mr. Chair, for the question. Two things I would say in response to that. First, in terms of international comparisons, countries in Europe often have different circumstances than within Canada, the first of which is geography. They're not nearly as big as Canada is in terms of

De plus, une nouvelle exigence prévoit que le ministre doit désormais rendre compte de chaque exemption au comité permanent de chacune des chambres du Parlement chargé d'examiner les questions de sécurité nationale.

Ces changements demeurent conformes à l'objectif de l'exemption, c'est-à-dire que le ministre peut toujours exempter certaines personnes des exigences en matière d'habilitation de sécurité dans une situation d'urgence précise. Ils respectent également l'objectif initial de la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines, qui est de protéger la santé et la sécurité.

**La sénatrice Galvez :** Pourriez-vous fournir des exemples qui ont été présentés à l'appui de cet amendement?

**Mme Barton :** Le premier se fait par règlement, dans le cadre d'un processus du gouverneur en conseil — un processus qui demeurera en place. Le second s'applique à des circonstances exceptionnelles, où le ministre peut accorder une exemption en vertu de son propre pouvoir.

Prenons l'exemple d'une situation d'urgence que nous pourrions prévoir dans le règlement : l'intervention du personnel d'urgence. Si une personne est victime d'une urgence médicale dans un laboratoire, nous devons pouvoir permettre au personnel de santé d'urgence d'y accéder. Les ambulanciers, par exemple, doivent pouvoir entrer dans le laboratoire, et on ne peut évidemment pas s'attendre à ce qu'ils détiennent une habilitation de sécurité dans de telles circonstances. Il en irait de même pour certaines interventions policières.

Ce mécanisme continuera d'être assuré par les règlements pris par le gouverneur en conseil, que nous pouvons établir. Toutefois, le nouveau pouvoir ministériel pourrait également s'appliquer dans le cas d'une situation d'urgence. Ce qui change réellement, c'est qu'auparavant, ce type de pouvoir n'était assorti d'aucune limite de durée et relevait uniquement du ministre, sans passer par le gouverneur en conseil et un règlement.

**La sénatrice Galvez :** Merci.

Monsieur Ieraci, ailleurs dans le monde — en Europe, par exemple — on trouve une banque dans pratiquement tous les bureaux de poste, et ces derniers ont mis en place de nombreuses initiatives pour accroître leurs revenus. Ces bureaux sont beaucoup plus efficaces qu'ici au Canada. Quelles initiatives envisagez-vous pour permettre à Postes Canada d'être plus concurrentielle?

**M. Ieraci :** Je vous remercie de la question, monsieur le président. J'aimerais dire deux choses. Premièrement, lorsqu'on compare le Canada à d'autres pays, notamment en Europe, il faut garder à l'esprit que leurs réalités sont souvent très différentes, à commencer par la géographie. Ils n'ont pas à composer avec

having to deliver. Two, oftentimes, in some of these countries, their postal organizations were involved in banking, particularly electronic banking, from the beginning. In Canada, there was a different route taken, which was done by our banking industry and then Canada Post separately.

In terms of international comparisons, we tend to look a lot more to Australia. They face similar circumstances that Canada does in terms of geography and so on and so forth. Then we look a little bit to the United States, although they're quite a different system. Just about every postal system in the world is experiencing the same fundamental challenge, which is there is a sharp and ongoing decline in letter mail, which for postal services is, as I mentioned before, their raison d'être.

What we're looking at in terms of Canada Post, as I mentioned, the Kaplan report made a number of recommendations in order to be able to start the transformation for Canada Post. Recognizing that Canada Post is an organization of more than 63,000 employees with more than 5,000 points of location of service, an organization of that size, from a transformation perspective, obviously doesn't happen overnight. Steps are being taken now to be able to enhance Canada Post's financial situation so that we can get it on a better footing as we look to the future of Canada Post and what that may entail. But that is a much more fundamental question, I think, for parliamentarians, for Canadians and for everybody: What does Canada Post look like 25 years from now, for example?

**Senator Galvez:** Thank you.

[*Translation*]

**Senator Gignac:** Welcome to our witnesses. Let's continue this discussion started by my colleague on Canada Post's business model; I find it very interesting. About 20 years ago — correct me if I'm wrong — Canada Post delivered about 5 million or 6 million letters, meaning that Canadian households received at least one letter per day approximately; now, it's more like one letter per week, on average.

You mentioned population density — that is to say Canada is a large country with a small population. I like that you're comparing us more to Australia. I think it's a much more apt comparison. What can we learn from Australia? Your challenge is to be self-financing — you're currently talking about a \$1 billion deficit this year — while maintaining fair postal rates. How could we achieve that while remaining self-financing? That's quite a challenge. Please tell us about Australia.

l'immense étendue du territoire canadien pour la prestation de services. Deuxièmement, dans plusieurs de ces pays, les services postaux ont assumé dès le départ certaines fonctions bancaires, en particulier dans le domaine des services bancaires électroniques. Au Canada, le secteur bancaire et Postes Canada ont suivi des trajectoires distinctes.

Pour ce qui est des comparaisons, nous avons tendance à nous comparer davantage à l'Australie. Leur réalité se rapproche davantage de celle du Canada, notamment sur le plan géographique. Nous nous comparons aussi, dans une certaine mesure, aux États-Unis, même si leur système est très différent du nôtre. Cela dit, presque tous les services postaux dans le monde sont confrontés au même défi majeur : une baisse marquée et continue du volume de la poste-lettres qui, comme je l'ai déjà dit, est au cœur de leur raison d'être.

En ce qui concerne Postes Canada, comme je l'ai indiqué, le rapport Kaplan renferme un certain nombre de recommandations visant à amorcer sa transformation. Étant donné que Postes Canada compte plus de 63 000 employés et plus de 5 000 points de service, une organisation de cette envergure ne peut évidemment pas se transformer du jour au lendemain. Des mesures sont actuellement prises pour améliorer sa situation financière, afin de lui offrir une base plus solide alors que nous réfléchissons à son avenir et aux changements que cela pourrait nécessiter. Tant les parlementaires que les Canadiens doivent se demander à quoi ressemblera Postes Canada dans 25 ans, par exemple.

**La sénatrice Galvez :** Merci.

[*Français*]

**Le sénateur Gignac :** Bienvenue à nos témoins. Continuons dans cette conversation lancée par ma collègue sur le modèle d'affaires de Postes Canada; cela m'intéresse beaucoup. Il y a une vingtaine d'années — corrigez-moi si je me trompe —, Postes Canada livrait environ 5 ou 6 millions de lettres, c'est-à-dire qu'un ménage canadien recevait environ une lettre par jour au minimum; maintenant, il s'agit plutôt d'une lettre par semaine en moyenne.

Vous avez fait allusion à la densité démographique, c'est-à-dire que le Canada est un grand pays avec une faible population. J'aime que vous nous compariez davantage avec l'Australie qui, selon moi, est beaucoup plus pertinente. De quoi peut-on s'inspirer de l'Australie? Votre défi est de vous autofinancer — vous parlez actuellement d'un déficit de 1 milliard de dollars cette année —, tout en ayant des tarifs postaux équitables. Comment pourrions-nous y parvenir, tout en faisant de l'autofinancement? C'est tout un défi. Parlez-nous de l'Australie, s'il vous plaît.

**Mr. Ieraci:** Thank you for the question. Your data is correct. In 2006, Canada Post delivered 5.5 billion letters; in 2024, it delivered approximately 2 billion letters. Therefore, there's been a fairly significant drop.

I would add that, since then, Canada Post has had to serve an increasing number of communities, branches and buildings, as Canada's population has grown over the past 20 years. Like all other postal systems around the world, this presents a challenge.

Commissioner Kaplan made several recommendations in his report. I'm not sure if they were inspired by Australia, but several points are similar to what Australia is doing. One of the proposed changes is to modify delivery standards, which could help reduce operational costs.

The current standard for Canada Post is two, three, or four days. Delivery within the same city takes two days. It takes three days within the same province, and four days if it's across the country. The standard now being adopted will be much more flexible. We're talking about three to seven days. Therefore, Canadians will continue to have daily delivery, or at least once a week. However, delivering within these specific time frames involves higher costs for Canada Post. Over the next few years, Canada Post will implement changes to adapt to this new standard, which will result in a significant drop in the number of letters received and sent annually.

Australia began changing its postal system two or three years ago, and it's starting to see positive results. That's why we're drawing inspiration from what the Australians are doing.

**Senator Gignac:** For residential service to Canadians, that's how it's done. The commercial and business sectors, however, require that parcels be delivered as quickly as possible, not within a week. I don't know if things work that way in Australia, but for the commercial division, would it make sense to consider a partnership with the private sector, given that there are other competing companies? Sometimes, there's a natural monopoly in certain territories, meaning that both entities lose money, but if only one entity is operating, it can be profitable. Have you considered this possibility?

**Mr. Ieraci:** Thank you very much for the question. I will provide you with more details on Australia and how they handle parcels this afternoon. However, you have pinpointed the issue around parcels with Canada Post. In major urban centres, Canada Post faces significant competition from several other businesses. These other businesses generally have lower operating costs than Canada Post, for a number of reasons.

**M. Ieraci :** Merci pour la question. Vos données sont exactes. En 2006, Postes Canada a livré 5,5 milliards de lettres; en 2024, on parlait environ de 2 milliards de lettres. C'est donc une diminution assez importante.

J'ajouterais que, depuis ce temps, Postes Canada doit desservir de plus en plus de communautés, de succursales, d'édifices et de bâtiments, car la population du Canada a augmenté au cours des 20 dernières années. Comme tous les autres systèmes de poste à travers le monde, un défi se pose à cet effet.

Le commissaire Kaplan a formulé plusieurs recommandations dans son rapport. Je ne suis pas certain que celles-ci ont été inspirées de l'Australie, mais on remarque plusieurs points semblables à ce que fait l'Australie. L'un des changements proposés est de modifier les normes de livraison, ce qui peut avoir comme impact de diminuer le coût opérationnel.

Actuellement, la norme pour Postes Canada est de deux, trois ou quatre jours. La livraison dans la même ville se fait en deux jours, elle se fait en trois jours dans la province et en quatre jours à travers le pays. La norme adoptée désormais sera beaucoup plus flexible. On parle de trois à sept jours. Ainsi, les Canadiens continueront d'avoir une livraison quotidienne ou minimalement une fois par semaine. Toutefois, la livraison dans ces délais spécifiques représente des coûts plus élevés pour Postes Canada. Au cours des prochaines années, Postes Canada effectuera des changements pour s'ajuster en fonction de cette nouvelle norme, ce qui fera en sorte que le nombre de lettres reçues et envoyées diminuera de façon assez importante chaque année.

L'Australie a commencé à changer son système de poste depuis deux ou trois ans et des résultats positifs commencent à apparaître. C'est pourquoi nous nous inspirons de ce que font les Australiens.

**Le sénateur Gignac :** Pour le service résidentiel aux citoyens, c'est ce qui se fait. Le volet commercial et le volet pour les entreprises, par contre, exigent qu'on livre les colis le plus rapidement possible, et non en une semaine. J'ignore si les choses fonctionnent ainsi en Australie, mais pour la division commerciale, y aurait-il lieu de penser à un partenariat avec le secteur privé, étant donné que d'autres entreprises concurrentes existent? Dans certains territoires, on trouve parfois un monopole naturel, c'est-à-dire que les deux entités perdent de l'argent, mais si une seule entité est en activité, elle peut être rentable. Avez-vous envisagé cette possibilité?

**M. Ieraci :** Merci beaucoup pour la question. Je vous fournirai plus de détails sur l'Australie et sur la façon dont ils traitent les colis cet après-midi. Vous avez toutefois cerné le problème pour ce qui est des colis avec Postes Canada. Dans les grands centres urbains, Postes Canada fait face à beaucoup de concurrence de la part de plusieurs autres compagnies. Ces autres compagnies, de façon générale, ont des coûts d'exploitation moins élevés que ceux de Postes Canada, et ce, pour plusieurs raisons.

Canada Post is, by default, the preferred delivery service for rural or remote communities. I want to emphasize that it's very important that these communities continue receiving letter and parcel delivery service. Their needs are not in question. However, we must find a way to provide this service, not only efficiently, but also at a lower cost. Unfortunately, there aren't many solutions to this problem, since our country is quite vast, geographically speaking.

**Senator Gignac:** I look forward to hearing from you this afternoon.

**Senator Dalphond:** I understand that Purolator, the subsidiary of Canada Post, is not operating at a loss. Therefore, the model for parcel delivery is already in place.

The Transport and Communications Committee recommended amending the section about Canada Post to protect libraries, which lobbied quite strongly to argue that it would be dangerous to repeal certain provisions. You said earlier that libraries would continue to pay 10% of the standard rate for their deliveries. How can that be guaranteed?

**Mr. Ieraci:** Thank you for the question. I'd like to raise two points. Prior to the proposed amendments to the act, there was no plan to change the preferential rates for libraries or the free materials for the blind. The objective was really to modify the existing regulatory process, and consequently, other changes became necessary. I want to emphasize that this was not called into question. The implementation through amendments, as you mentioned, is intended to clarify that Canada Post and the government will continue to do it.

As for how we intend to protect competitive rates for libraries, there are two ways. For Canada Post, it doesn't represent a huge burden.

**Senator Dalphond:** There isn't enough volume.

**Mr. Ieraci:** Exactly. The financial difficulties Canada Post is experiencing have nothing to do with the corporation offering competitive rates to libraries — far from it.

**Senator Dalphond:** The current legislation defines libraries. Certain provisions are being removed and repealed. How can we reassure them that the preferential rate will continue to apply?

**Mr. Ieraci:** First, it is set out in the legislation. Second, Canada Post has to continue applying the competitive rate, which

Postes Canada est, par défaut, le service de livraison de prédilection pour les communautés rurales ou lointaines. Je tiens à souligner qu'il est très important pour ces communautés de continuer de bénéficier du service de livraison pour les lettres et les colis. Ce besoin n'est pas remis en doute. Il faut toutefois trouver une façon d'offrir ce service non seulement de manière efficace, mais aussi à moindre coût. Malheureusement, il n'existe pas énormément de solutions à ce problème, puisque notre pays est plutôt vaste géographiquement.

**Le sénateur Gignac :** Au plaisir de vous entendre cet après-midi.

**Le sénateur Dalphond :** Je comprends que Purolator, la filiale de Postes Canada, ne fait pas de déficit. Le modèle est donc en place pour ce qui est de la livraison de colis.

Le Comité des transports et des communications a recommandé que l'on modifie la partie concernant Postes Canada afin de protéger les bibliothèques, qui ont fait un lobbying assez fort pour affirmer qu'il était dangereux d'abroger certaines dispositions. Vous avez dit plus tôt que les bibliothèques continueraient de payer 10 % de la tarification régulière pour leurs livraisons. Comment va-t-on le garantir?

**M. Ieraci :** Merci pour la question. J'aimerais soulever deux points. Avant les changements proposés à la loi, il n'y avait aucune intention de changer les tarifs préférentiels pour les bibliothèques ni pour les matériaux sans frais pour les personnes aveugles. Il s'agissait vraiment de modifier le processus réglementaire en place et, conséquemment, d'autres changements devenaient nécessaires. Je tiens à souligner que cela n'était pas remis en question. La mise en œuvre par le biais de modifications, comme vous l'avez mentionné, est destinée à préciser que Postes Canada et le gouvernement vont continuer de faire cela.

Pour ce qui est de savoir comment nous comptons protéger les taux concurrentiels pour les bibliothèques, il existe deux façons. Pour Postes Canada, cela ne représente pas un énorme fardeau.

**Le sénateur Dalphond :** Ce n'est pas un volume suffisant.

**M. Ieraci :** Exactement. Les difficultés financières qu'éprouve Postes Canada ne sont pas liées au fait que la société offre des taux concurrentiels aux bibliothèques, loin de là.

**Le sénateur Dalphond :** La loi actuelle définit les bibliothèques. Des dispositions dans la loi sont supprimées et sont abrogées. Que peut-on leur dire pour les rassurer sur le fait que le tarif préférentiel continuera de s'appliquer?

**M. Ieraci :** Premièrement, c'est indiqué dans la loi. Deuxièmement, pour Postes Canada, le taux concurrentiel

will be aligned with stamp price adjustments. The rate will also be adjusted accordingly, but it will stay very low.

**Senator Dalphond:** My second question is about just and reasonable rates, and I agree with that principle. Subsection 16.1(3) allows for special agreements to be made for certain large volumes. However, subsection 16.1(5) states that the content of those agreements will be unavailable to the public. All pricing has to be publicly available, but not the content of the special agreements.

If the result is a deficit, and the government is required to compensate for certain losses, why can't people know the content of the special agreements?

**Mr. Ieraci:** Thank you for the question. As a Crown corporation, Canada Post has to work with the private sector. It does business with a number of companies, and that is part of its strategy to maximize the services it provides various companies. If the rates are made public, other competing companies, especially in large cities with very strong competition, can use that information to lower their prices and find ways to reduce Canada Post's sales. Those rates don't need to be disclosed to the public; keeping them undisclosed protects Canada Post, which has to work in a highly competitive environment.

**Senator Dalphond:** They aren't competitive in terms of salaries or management fees, but there's an attempt to protect them when they're entering into competitive agreements and competing with the private sector for high volumes.

[English]

**Senator Papatello:** The United States Postal Service gets the lion's share of its money from parcel delivery, and they are doing very well on that score. In America, Amazon has started offering a two-hour service in big cities. While we're busy trying to save ourselves with letters, the rest of the world is moving to instant delivery of parcels. While the "50-plus club" is still writing letters, unfortunately, the "under-50 club" doesn't seem to be doing so.

So that graph is going straight down on letter delivery, where we're spending most of our conversation and filling the holes in terms of finances. My concern is about who is looking ahead 10 years to see what we're building here. If we don't take some of the examples that Senator Galvez made — what they're doing in other places is to put people in postal offices, whether it is for an ATM or whatever other service while the 50-plus club is still on the planet and still wants that service. I want to put that on the table.

doit continuer de s'appliquer et il sera aligné aux ajustements du prix des timbres. Le taux sera aussi ajusté en conséquence, mais restera très bas.

**Le sénateur Dalphond :** Ma deuxième question porte sur les tarifs justes et raisonnables — et je suis d'accord avec ce principe. Le paragraphe 16.1(3) permet de réaliser des ententes particulières pour certains gros volumes. Or, le paragraphe 16.1(5) dit que le contenu de ces ententes ne sera pas accessible au public. Toute la tarification doit être accessible au public, mais pas le contenu des ententes particulières.

S'il en résulte un déficit et que l'État est obligé de compenser certaines pertes, pourquoi les gens ne pourraient-ils pas connaître le contenu des ententes particulières?

**M. Ieraci :** Merci pour la question. Postes Canada, en tant que société d'État, doit transiger avec le secteur privé. Elle fait affaire avec plusieurs compagnies et cela fait partie de sa stratégie afin de maximiser les services offerts aux différentes compagnies. En rendant les taux publics, il est possible que les autres compagnies concurrentes, surtout dans les grandes villes où la concurrence est très forte, puissent utiliser cette information pour réduire leurs prix et trouver des façons de diminuer le chiffre d'affaires de Postes Canada. Ces taux n'ont donc pas besoin d'être divulgués au public; ce faisant, on protège Postes Canada, qui doit travailler dans un milieu quand même très compétitif.

**Le sénateur Dalphond :** Ils ne sont pas compétitifs par rapport aux salaires ni aux frais de gestion, mais on essaie de les protéger lorsqu'ils concluent des ententes concurrentielles et qu'ils entrent en compétition avec le secteur privé pour de hauts volumes.

[Traduction]

**La sénatrice Papatello :** Le service postal des États-Unis tire la majeure partie de ses revenus de la livraison de colis, et il s'en sort très bien dans ce domaine. Amazon a commencé à offrir un service de livraison en deux heures dans les grandes villes. Pendant que nous nous efforçons de nous maintenir à flot grâce au courrier, le reste du monde passe à la livraison instantanée des colis. Même si le « club des 50 ans et plus » écrit encore des lettres, force est de constater que les moins de 50 ans ne le font pas vraiment.

Notre discussion porte en grande partie sur la poste-lettres et sur les moyens de combler les déficits financiers. Ce qui m'inquiète, c'est de savoir qui, aujourd'hui, réfléchit réellement à ce que nous ferons dans 10 ans. Si nous ne tenons pas compte des exemples évoqués par la sénatrice Galvez... Dans d'autres pays, on ajoute du personnel dans les bureaux de poste — que ce soit pour des guichets automatiques ou d'autres services — parce qu'une partie de la population, notamment les 50 ans et plus, souhaite encore accéder à ces services. Je tenais à le souligner.

Second, I don't get mail every day in my box. People who have to go to the corner to open their box in those neighbourhoods don't go every day to get their mail. They might go once a week on Thursdays or whatever. I know that's affiliated with your union contract language, but it doesn't reflect the reality of how people check their mailbox when they have to go to the street if the flag is left up on the side of a country road. I fear we are not looking at where the public is on the mail.

I really appreciate small-town rural. It is the lifeblood of those communities, so yes, you just have to be creative like other communities have done. Maybe it is not a question, but you are thinking about these things more than just this year and plugging holes in a financial balance sheet.

**Mr. Ieraci:** Thank you, Mr. Chair, for the question. The short answer to your question is yes, absolutely. We are looking at what we can do for Canada Post. This was the announcement made by Minister Lightbound based on the Kaplan report's recommendations. We need to start getting Canada Post in a better situation. Those were the acceptance of the recommendations of the Kaplan report.

Moving forward, there are going to be a lot of questions, and I have alluded to it in terms of what Canada Post looks like. Pick your timeframe; 15, 25, 50 years from now, because we can see the trajectory, as you pointed out. Letter mail is in terminal decline. I don't know when the last letter in Canada will be sent, but I know it will happen eventually.

**Senator Papatello:** I'm going to keep sending letters.

**Mr. Ieraci:** Excellent. I'm in the 50-plus club, so I can say this, but I don't know that the next generation will be sending letters as we have been.

For centuries, written communications via letter was the only and/or most secure form of communication that Canadians and people throughout the world had. That is no longer the case, unfortunately. We need to look at what Canada Post is going to be in the future.

In terms of the U.S. situation, the United States Postal Service makes a lot of its revenue from parcels. Canada Post does as well. The United States Postal Service is facing similar challenges. Their postmaster general last week was in front of a U.S. congressional committee talking about the fact that the U.S. postal system will need billions of dollars to maintain its current footprint and service levels going forward; otherwise, they will need to make fundamental changes. Again, that's not unique to

De plus, je ne reçois pas du courrier tous les jours dans ma boîte aux lettres. Les gens qui doivent se rendre au coin de la rue pour chercher leur courrier ne vont pas non plus y aller quotidiennement. Ils peuvent y aller une fois par semaine, le jeudi ou un autre jour. Je comprends que c'est en lien avec votre convention collective, mais cela ne reflète pas la réalité. Dans les régions rurales, les gens ne se rendent jusqu'à la route que lorsque le petit drapeau de leur boîte aux lettres est relevé, signe qu'il y a du courrier. Je crains que nous ne tenions pas vraiment compte de la façon dont le public utilise aujourd'hui le service postal.

J'aime beaucoup les petites localités rurales. C'est un élément essentiel de ces collectivités. Alors oui, il faut simplement faire preuve de créativité, comme d'autres collectivités ont su le faire. Ce n'est peut-être pas une question, mais vous réfléchissez à ces enjeux avec une perspective qui dépasse l'année en cours et le simple fait de colmater un déficit financier.

**M. Ieraci :** Je vous remercie de la question, monsieur le président. La réponse courte est oui, absolument. Nous examinons activement ce que nous pouvons faire pour Postes Canada. D'ailleurs, l'annonce faite par le ministre Lightbound donne suite aux recommandations du rapport Kaplan. Nous devons commencer à améliorer la posture de Postes Canada, et cela passe par l'acceptation de ces recommandations.

À l'avenir, de nombreuses questions se poseront, et j'y ai fait allusion en parlant de ce que pourrait devenir Postes Canada. Peu importe l'échéance que vous choisissez — dans 15, 25 ou 50 ans —, la trajectoire est déjà visible, comme vous l'avez souligné. La poste-lettres connaît un déclin irréversible. Je ne sais pas quand la toute dernière lettre sera envoyée au Canada, mais je sais que ce moment finira par arriver.

**La sénatrice Papatello :** Je vais continuer à envoyer des lettres.

**M. Ieraci :** Excellent. Je fais moi-même partie du club des 50 ans et plus et je ne suis pas certain que la prochaine génération enverra des lettres comme nous l'avons fait.

Pendant des siècles, les lettres étaient la seule forme de communication, ou du moins la plus sûre, dont disposaient les Canadiens et les gens partout dans le monde. Cette époque est malheureusement révolue. Nous devons donc repenser l'avenir de Postes Canada.

Aux États-Unis, par exemple, une grande partie des revenus du service postal provient de la livraison de colis, tout comme Postes Canada. Le service postal américain est aux prises avec des difficultés similaires. D'ailleurs, la semaine dernière, le directeur général des postes aux États-Unis a comparu devant un comité du Congrès américain pour expliquer que le système postal aura besoin de milliards de dollars pour maintenir sa capacité opérationnelle et ses niveaux de service à l'avenir;

the U.S. or Canada. Almost every postal system in comparable countries is facing the same challenges.

The short answer is yes, we are looking at all these things. There is no easy fix or quick solution in terms of what we can do to Canada Post. We are taking steps now to get them into a better financial situation moving forward. But I think the question is what Canada Post will be in a quarter of a century from now.

**The Chair:** Thank you.

[*Translation*]

I had some questions, but I'll save them for this afternoon. They're mainly for Canada Post, in particular: How is it possible that an organization established in 1867, which had a monopoly with facilities across the country, could have completely missed the boat on e-commerce? You can take note of the question and provide some answers this afternoon.

Honourable senators, we will now proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-15.

Before we begin, I would like to remind senators of a few points.

If you are unsure exactly where we are in the process at any point, please ask for clarification. I'd like to ensure that we all know where we are in the process of passing the bill, at all times.

In terms of procedure, I'd like to remind senators that when more than one amendment is proposed for the same clause, the amendments have to be proposed in the order of the lines of text that they amend.

If a senator opposes an entire clause, the normal procedure isn't to move a motion to delete the entire clause but to vote against the clause in question.

Some proposed amendments may have impacts on other parts of the bill. It's very helpful for a senator moving an amendment to inform the committee which other clauses in the bill could be affected by their amendment. Otherwise, it may be difficult for our committee to stay consistent in all its decisions.

Since there's no need to give notice to move amendments, it's obviously possible that there has been no preliminary analysis of the amendments to determine which ones may affect other clauses.

autrement, il devra procéder à des changements importants. Encore une fois, cette situation ne touche pas uniquement les États-Unis et le Canada; les systèmes postaux de la plupart des pays comparables sont confrontés aux mêmes défis.

La réponse courte est oui, nous examinons tous ces éléments. Il n'existe pas de solution miracle pour assurer l'avenir de Postes Canada. Nous prenons actuellement des mesures pour améliorer sa situation financière. Toutefois, il faut réfléchir à ce que deviendra Postes Canada dans un quart de siècle.

**Le président :** Merci.

[*Français*]

J'avais des questions, mais je vais les garder pour cet après-midi. Elles s'adressent surtout à Postes Canada, notamment : comment est-il possible qu'un organisme établi depuis 1867, qui avait un monopole avec des installations partout au pays, ait pu complètement manquer le bateau du commerce électronique? Vous pouvez prendre la question en note et donner des éléments de réponse cet après-midi.

Honorables sénateurs et sénatrices, nous procédons maintenant à l'étude article par article du projet de loi C-15.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler certains éléments aux sénateurs et sénatrices.

Si, à un moment ou à un autre, vous ne savez plus exactement où nous en sommes dans le processus, n'hésitez pas à demander des précisions. Je tiens à faire en sorte que chacun d'entre nous sache en tout temps où nous en sommes dans le processus d'adoption du projet de loi.

En ce qui concerne la procédure, je tiens à rappeler aux sénateurs que, lorsque l'on propose plus d'un amendement pour un même article, les amendements doivent être proposés en suivant l'ordre des lignes du texte à modifier.

Si un sénateur s'oppose à un article en entier, la procédure normale n'est pas d'adopter une motion pour supprimer l'article au complet, mais plutôt de voter contre l'article en question.

Certains amendements proposés peuvent avoir des conséquences sur d'autres parties du projet de loi. Il est très utile qu'un sénateur qui propose un amendement indique au comité quels sont les autres articles du projet de loi sur lesquels son amendement pourrait avoir une incidence. Autrement, il pourrait être difficile pour notre comité de demeurer cohérent dans l'ensemble de ses décisions.

Puisqu'il n'est pas nécessaire de donner un préavis pour proposer des amendements, il peut évidemment ne pas y avoir eu d'analyse préliminaire des amendements pour déterminer ceux qui peuvent avoir des répercussions sur les autres articles.

If committee members ever have any questions about the process or the legitimacy of anything, they can raise a point of order. The chair will listen to the arguments, decide when there has been enough discussion on the matter of procedure and make a ruling.

Since the committee is the master of its proceedings within the bounds set out by the Senate, a senator may appeal the chair's ruling before the committee by asking whether the ruling will be sustained.

I'd also like to point out to senators that if they ever have the slightest doubt about the results of a voice vote or a show of hands, the most seamless way to intervene is to request a recorded vote, which will give clear results.

Finally, senators know that in the event of a tied vote, the motion will be rejected.

Are there any questions? Is everybody comfortable with that? Can we proceed? Is that okay? Thank you.

Honourable senators, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

[English]

Shall the title stand postponed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

**Hon. Senators:** Agreed.

[Translation]

**The Chair:** With your permission, is it agreed that the committee can group the clauses according to the five parts identified in the analytical table for Bill C-15 to facilitate passage of the bill?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried. Thank you.

Shall Part 1, entitled Amendments to the Income Tax Act and Other Legislation, which contains clauses 2, on page 1, to 125, on page 230, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

Si des membres du comité ont une question concernant le processus ou le bien-fondé de quoi que ce soit, ils peuvent soulever un rappel au Règlement. La présidence écoutera les arguments, décidera du moment où nous aurons assez discuté de la question de procédure et rendra une décision.

Le comité étant le maître de ses travaux dans les limites établies par le Sénat, un sénateur peut interjeter appel de la décision du président devant le comité en demandant si la décision doit être maintenue.

Je tiens également à rappeler aux sénateurs que s'ils ont le moindre doute quant aux résultats d'un vote de vive voix ou d'un vote à main levée, la façon la plus harmonieuse d'intervenir est de demander un vote par appel nominal, qui aboutira à des résultats clairs.

Finalement, les sénateurs savent que, en cas d'égalité des voix, la motion sera rejetée.

Avez-vous des questions? Tout le monde est à l'aise avec tout cela? Peut-on procéder? Ça va? Merci.

Honorables sénateurs et sénatrices, est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

[Traduction]

Le titre est-il réservé?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il réservé?

**Des voix :** D'accord.

[Français]

**Le président :** Avec votre consentement, est-il convenu que le comité puisse grouper les articles selon les cinq parties identifiées dans la table analytique du projet de loi C-15, afin d'en faciliter l'adoption?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée. Merci.

Est-ce que la partie 1, intitulée Modification de la Loi de l'impôt sur le revenu et de textes connexes, qui comprend les articles 2, à la page 1, à 125, à la page 230, est adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**The Chair:** Carried.

Shall Part 2, entitled Digital Services Tax (Repeals and Other Measures), which contains clauses 126, on page 231, to 158, on page 242, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

Shall Part 3, entitled Amendments to the Excise Tax Act (GST/HST), the Underused Housing Tax Act, the Select Luxury Items Tax Act and Other Related Texts, which contains clauses 159, on page 242, to 176, on page 259, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

Shall Part 4, entitled First Nations Goods and Services Tax Act, which contains clauses 177, on page 259, to 190, on page 281, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

We have a proposed amendment from Senator Galvez on Part 5, entitled Various Measures, which includes clauses 191 to 600. The proposal number is RG-C15-208-302-3. This is a proposed amendment. Senator Galvez, has it been distributed? I don't know if people had received it before.

[English]

**Senator Galvez:** Colleagues, I am just checking with you. Do you have the motion of my amendment in French and in English?

[Translation]

**The Chair:** First, can you read the motion?

**Senator Galvez:** I will read it.

**The Chair:** Second, start to explain.

**Senator Galvez:** I'm going to read it in English, but I'll present my arguments in French.

[English]

For use in committee, Bill C-15, forty-fifth first, clause 208, pages 302 and 305. It is moved:

That Bill C-15 be amended in clause 208,

**Le président :** La motion est adoptée.

Est-ce que la partie 2, intitulée Taxe sur les services numériques (abrogations et autres mesures), qui comprend les articles 126, à la page 231, à 158, à la page 242, est adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

Est-ce que la partie 3, intitulée Modification de la Loi sur la taxe d'accise (TPS/TVH), de la Loi sur la taxe sur les logements sous-utilisés, de la Loi sur la taxe sur certains biens de luxe et de textes connexes, qui comprend les articles 159, à la page 242, à 176, à la page 259, est adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

Est-ce que la partie 4, intitulée Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations, qui comprend les articles 177, à la page 259, à 190, à la page 281, est adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

On a une proposition d'amendement de la sénatrice Galvez portant sur la partie 5, intitulée Mesures diverses, qui comprend les articles 191 à 600. Le numéro de la proposition est RG-C15-208-302-3. C'est une proposition d'amendement. Sénatrice Galvez, le texte a-t-il été distribué? Je ne sais pas si les gens l'avaient reçu avant.

[Traduction]

**La sénatrice Galvez :** Chers collègues, je fais simplement une vérification. Avez-vous bien reçu ma proposition d'amendement en français et en anglais?

[Français]

**Le président :** Premièrement, pouvez-vous lire la motion?

**La sénatrice Galvez :** Je vais la lire.

**Le président :** Deuxièmement, commencez à donner des explications.

**La sénatrice Galvez :** Je vais la lire en anglais, mais je vais présenter mes arguments en français.

[Traduction]

Pour examen en comité, dans le projet de loi C-15 présenté à la 1<sup>re</sup> session de la 45<sup>e</sup> législature, il est proposé, à l'article 208, pages 302 et 305 :

Que le projet de loi C-15 soit modifié à l'article 208 :

- (a) on page 302, by replacing line 3 of the French version with the following:

“économique dans le secteur des technologies propres ou”;

- (b) on page 305, by replacing lines 27 and 28 of the French version with the following:

“croissance économique dans le secteur des technologies propres ou des technologies financières.”.

[*Translation*]

Colleagues, this is a technical amendment. This is a non-partisan amendment. It simply aims to correct the text in the French version. This is a terminological adjustment that doesn't change the bill's policy intent at all. It actually improves the legislative quality without creating new obligations. In the past, in this committee, this type of amendment is generally consensual and simply strengthens the rigour of the text.

I'd like to add that this adds legislative and fiscal consistency, because the term “clean technology” is already in use, as we heard in the Income Tax Act. It's important to maintain consistent terminology to avoid ambiguities in the interpretation of tax and budget legislation. This reduces the risk of litigation or application discrepancies by the Canada Revenue Agency.

The other reasons I'm proposing this amendment are legal clarity and terminological precision. This amendment, which aligns with existing federal policies, sends a clear signal to the market and investors. That's all. This is a small, harmless amendment.

[*English*]

It doesn't pose any danger to anybody, and hopefully you will accept. Anyway, at some point, it will have to be corrected because if we leave it like that, it is incoherent with the fiscal act.

[*Translation*]

**The Chair:** Thank you, senator.

Are there any other comments?

[*English*]

**Senator Papatello:** Thanks for giving me a moment to explain. I did bring this up with the minister's office last night when I became aware of this. They have assured us that they are going to make this change. Ideally, it will be done in the regulations that will follow the passage of this bill so that it does align the terminology. They used the terminology that was

- a) à la page 302, par substitution, à la ligne 3, de ce qui suit :

« économique dans le secteur des technologies propres ou »;

- b) à la page 305, par substitution, aux lignes 27 et 28, de ce qui suit :

« croissance économique dans le secteur des technologies propres ou des technologies financières. ».

[*Français*]

Chers collègues, il s'agit d'un amendement technique. C'est un amendement non partisan. Il vise simplement à corriger le texte dans la version française. Il s'agit d'un ajustement terminologique qui ne modifie pas du tout l'intention politique du projet de loi. En fait, il améliore la qualité législative sans créer de nouvelles obligations. Par le passé, au sein de ce comité, ce type d'amendement est généralement consensuel et renforce simplement la rigueur du texte.

J'aimerais ajouter que cela ajoute une cohérence législative et fiscale, parce que l'expression « technologie propre » est déjà utilisée, comme on l'a entendu dans la Loi de l'impôt sur le revenu. On doit maintenir une terminologie uniforme afin d'éviter les ambiguïtés d'interprétation entre les lois fiscales et les lois budgétaires. Cela réduit les risques de litiges ou de divergences d'application par l'Agence du revenu du Canada.

Les autres raisons pour lesquelles je présente cet amendement sont la clarté juridique et la précision terminologique. Cet amendement, qui s'aligne sur les politiques fédérales existantes, envoie un signal clair au marché et aux investisseurs. Voilà. Il s'agit d'un petit amendement inoffensif.

[*Traduction*]

Cela ne présente aucun danger pour qui que ce soit, et j'espère que vous l'accepterez. Quoi qu'il en soit, il faudra bien corriger cela à un moment donné, car si nous laissons les choses telles quelles, cela va à l'encontre de la loi fiscale.

[*Français*]

**Le président :** Merci, sénatrice.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

[*Traduction*]

**La sénatrice Papatello :** Merci de m'avoir donné un moment pour m'expliquer. J'ai soulevé cette question auprès du bureau du ministre hier soir lorsque je l'ai remarquée. Les gens concernés nous ont assuré qu'ils allaient apporter cette modification. Idéalement, cela se fera dans les réglementations qui suivront l'adoption de ce projet de loi afin d'harmoniser la

presented in the other place, and that is something that should have been caught when that happened, because the terminology that Senator Galvez is proposing is, in fact, aligning with the Quebec legislation, et cetera. So using the proper word is important, and it's going to be done.

I'm hoping that the committee will consider that we can get that done in regulation so that as soon as this bill is passed, we could just change that. I'm not a drafter, but it would be language like ". . . and this is the definition of this," and what that means so that it is perfectly aligned.

In addition, as with another piece, there will be an additional financial bill coming every two months or so, so that there will be an opportunity to have that change made then as well. That would help us not to delay the bill, given that we're at the end of March, and with the weeks that we are not sitting in April, we would be looking at something in May. If it moved quickly, it would still be May. I'm hoping that a regulatory change would suffice.

[Translation]

**The Chair:** Are you proposing to make an observation about that to send the message to the other place?

[English]

**Senator Papatello:** Since I'm not a voting member of the committee, can I propose an observation that would be listed that the committee would strongly request the proper definition to find in regulation or amended in the very next bill that will be tabled in the chamber?

[Translation]

**The Chair:** We can discuss that if the amendment is defeated.

**Senator Hébert:** I have a question. I understand the solution you're proposing, Senator Papatello, but I'm wondering if there have been similar situations with other bills, where there's clearly an inconsistency between the terminology used in English — because it's also a matter of translation — and the terminology used in French. If I understand correctly, "clean technology" in English translates not as "*écotechnologie*," but as "*technologie propre*." There is a real language and translation inconsistency in the bill.

Are there other known precedents, in other legislation, where this situation has occurred? What has basically happened is that there are two different interpretations of the same act, depending on whether you look at it in English or in French, which is the

terminologie. Ils ont utilisé la terminologie présentée à l'autre Chambre, et c'est quelque chose qui aurait dû être corrigé à ce moment-là, car la terminologie proposée par la sénatrice Galvez s'aligne en fait sur la législation québécoise, etc. Il est donc important d'utiliser le terme approprié, et cela sera fait.

J'espère que le comité décidera que nous pourrions le faire à l'aide des réglementations, de sorte que dès que ce projet de loi sera adopté, nous pourrions simplement apporter cette modification. Je ne suis pas rédactrice, mais il s'agirait d'une formulation du type « et voici la définition de ceci » avec une explication de ce que cela signifie, afin que tout soit parfaitement harmonisé.

De plus, comme pour toute autre mesure législative, un projet de loi financier supplémentaire sera présenté tous les deux mois environ, ce qui permettra d'apporter cette modification à ce moment-là également. Cela nous aiderait à ne pas retarder le projet de loi, étant donné que nous sommes à la fin de mars et qu'avec les semaines de suspension des travaux en avril, cela nous mènerait en mai. Si les travaux avançaient rapidement, cela nous mènerait tout de même en mai. J'espère qu'une modification réglementaire suffira.

[Français]

**Le président :** Est-ce que vous proposez d'en faire une observation pour envoyer le message de l'autre côté?

[Traduction]

**La sénatrice Papatello :** Étant donné que je ne suis pas membre votant du comité, puis-je proposer une observation qui serait consignée, selon laquelle le comité demanderait instamment que la définition appropriée figure dans la réglementation ou soit modifiée dans le tout prochain projet de loi qui sera déposé à la Chambre?

[Français]

**Le président :** On pourra en discuter si l'amendement est défait.

**La sénatrice Hébert :** J'aurais une question. Je comprends la solution que vous proposez, sénatrice Papatello, mais je me demande si on a déjà vu des situations semblables avec d'autres projets de loi, où il y a, de toute évidence, une incohérence entre la terminologie utilisée en anglais — parce que c'est aussi une question de traduction — et la terminologie utilisée en français. Si je comprends bien, « clean technology » se traduit non pas par « *écotechnologie* », mais par « *technologie propre* ». On a vraiment une incohérence langagière et de traduction au sein du projet de loi.

Est-ce qu'il y a d'autres précédents que l'on connaît, dans d'autres législations, où cette situation s'est produite? Dans le fond, ce que l'on se trouve à faire, c'est d'avoir deux interprétations différentes de la même loi, selon qu'on la regarde

problem raised here by the senator — a problem that I think deserves to be analyzed.

**The Chair:** Yes, it happens; not frequently, but it does happen. That can be corrected, as we discussed, but there are also interpretation rules that apply to anticipate these situations.

I will give the floor to our friend Senator and Justice Dalphond, who asked to speak, and who can say more than I can about the rules of interpretation when there's a language distinction of this nature.

**Senator Dalphond:** I was just about to speak to that. The chair has opened the door for me very nicely.

First, it's not a translation. As we now know, federal laws are drafted by two different teams of jurists; each one is proficient in the technique of bijuralism, so this isn't a translation. Here, the proposal is to amend the text only in the French version on the grounds that it doesn't reflect the same concept as the English version, which doesn't necessarily pose an issue . . . . On the surface, yes, perhaps, but the reality is that the people who apply the law, as well as the judges who will interpret it, must find the version that best reflects the legislator's intent.

We have before us a representative of the Office of the Government Representative who tells us that she has spoken to the department and that the explanation she was given was that the term generally used in Quebec for the English term "clean technology" isn't "*écotechnologie*" — though this may be a term used in France — but "*technologie propre*," and that this could be corrected in future to clarify the interpretation of the legislator's intent. I'm satisfied with that explanation.

I don't think it's necessary to make an amendment, but rather to make an observation to invite the government to reconsider the use of the word in future legislation, or through regulations, to clarify what the word "*écotechnologie*," which means "*technologie propre*," means.

**Senator Gignac:** First, I think we should congratulate our colleague Senator Galvez for her insight and for seeing the nuances.

I think I would be on board with Senator Papatello's proposal. To explain for the people watching us, when the Senate amends a bill — and we have often amended them since 2015, since we have had an independent Senate — it has to be approved by the House, but it has to go back to the House of Commons afterward. Because of the calendar, there's a delay if the Senate decides to do so, and the legislation may not be implemented until mid-April.

en anglais ou en français, ce qui est le problème soulevé ici par la sénatrice — un problème qui, à mon sens, mérite d'être analysé.

**Le président :** Oui, cela arrive; pas fréquemment, mais cela arrive. Cela se corrige, comme on en a parlé, mais il y a aussi des règles d'interprétation qui s'appliquent pour prévoir ces situations.

Je vais céder la parole à notre ami le sénateur et juge Dalphond, qui a demandé la parole et qui pourra en dire plus que moi sur les règles d'interprétation lorsqu'il y a une distinction langagière de cette nature.

**Le sénateur Dalphond :** Je voulais justement intervenir sur ce point. Le président a bien mis la table pour moi.

D'abord, il ne s'agit pas d'une traduction. Comme on le sait maintenant, les lois fédérales sont écrites par deux équipes de juristes différentes; chacune maîtrise la technique du bijuridisme, donc ce n'est pas une traduction. Ici, on propose de modifier le texte uniquement dans la version française au motif qu'il ne serait pas le reflet du même concept que la version anglaise, ce qui ne crée pas nécessairement une difficulté... En apparence, oui, peut-être, mais la réalité, c'est que les gens qui appliquent la loi, de même que les juges qui vont l'interpréter, doivent trouver la version qui reflète le mieux l'intention du législateur.

On a devant nous une représentante du Bureau du représentant du gouvernement qui nous dit qu'elle a parlé au ministère et que les explications qu'on lui a données, c'est que le mot qu'on utilise plutôt au Québec pour le mot anglais « clean technology » n'est pas « *écotechnologie* » — c'est peut-être un mot qu'on utilise en France, par contre —, mais « *technologie propre* », et que cela pourrait être corrigé à l'avenir pour bien préciser l'interprétation du législateur. Je suis satisfait de cette explication.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire une modification, mais plutôt de faire une observation pour inviter le gouvernement à reconsidérer l'utilisation du mot dans une législation subséquente, ou au moyen de la réglementation, pour préciser ce que veut dire le mot « *écotechnologie* », qui signifie « *technologie propre* ».

**Le sénateur Gignac :** Tout d'abord, je pense qu'on doit féliciter notre collègue la sénatrice Galvez pour sa perspicacité et pour bien voir les nuances.

Je pense que je me rallierais à la proposition de la sénatrice Papatello. Pour bien comprendre, pour les gens qui nous regardent, lorsque le Sénat modifie un projet de loi — et nous en modifions souvent depuis 2015, depuis que nous avons un Sénat indépendant —, cela doit être approuvé par la Chambre, mais il faut que cela retourne à la Chambre des communes par la suite. En raison du calendrier, il y a un délai si l'on décide de faire cela, et cela risque de ne pas être appliqué avant la mi-avril.

I want to congratulate my colleague, but I think I would be satisfied with the assurances that Senator Papatello gave us regarding the department: that there will be a review as part of a future bill to correct the situation, if necessary.

**The Chair:** Just a small point of clarification: From 2015 to 2017, the majority in the Senate was from the Conservative Party, but there were also amendments, with only a few independent senators.

**Senator Hébert:** If I understand correctly, because of the way the courts interpret the legislation and because of the interim correction that can be made through regulations, there would be no risk of misinterpretation if a case were brought before a court in French rather than in English. Great, thank you.

**Senator Dalphond:** We heard it straight from Senator Papatello, who speaks on behalf of the department and confirms —

**The Chair:** We know the legislator's intent.

**Senator Dalphond:** It was the legislator's intent.

**Senator Hébert:** Thank you.

**The Chair:** It isn't just the courts; the Interpretation Act also supports that view.

**Senator Galvez:** In terms of the words "*écotechnologie*" and "*technologie propre*," there are commercial connotations.

There are consultants and product vendors who will use those words.

That means that within the market and among the public, there are differences. I didn't want to talk about that here because I'm working off the fact that this term has already been defined in the tax act. That means we should be consistent, and I think that should suffice.

I'd like to advise my colleagues that these are two words that, for the public and merchants, mean different things.

Having said that, I think it would be good to reflect this discussion in a brief observation, if possible, to ensure that it's done, as stated by Senator Papatello, who isn't a voting member of this committee.

Can I ask the committee to do that?

**The Chair:** Observations are coming up soon — and the analysts must have taken notes, given how insightful they are.

Je veux féliciter ma collègue, mais je pense que je me contenterais des garanties que la sénatrice Papatello nous a données en ce qui concerne le ministère, soit qu'il y aura une révision dans le cadre d'un prochain projet de loi pour corriger le tir, s'il y a lieu.

**Le président :** Juste une petite précision : entre 2015 et 2017, la majorité au Sénat était formée du Parti conservateur, mais il y avait aussi des amendements, avec seulement quelques sénateurs indépendants.

**La sénatrice Hébert :** Si je comprends bien, en raison de l'interprétation qu'en font les tribunaux et en raison de la correction intérimaire qu'il peut y avoir au moyen de la réglementation, il n'y aurait pas de risque de mauvaise interprétation si une cause était portée devant un tribunal en français plutôt qu'en anglais. Très bien, merci.

**Le sénateur Dalphond :** On l'a entendu de la bouche de la sénatrice Papatello, qui parle au nom du ministère et qui confirme...

**Le président :** On connaît l'intention du législateur.

**Le sénateur Dalphond :** C'était l'intention du législateur.

**La sénatrice Hébert :** Merci.

**Le président :** Il n'y a pas que les tribunaux; il y a aussi la Loi d'interprétation qui va dans ce sens.

**La sénatrice Galvez :** Pour ce qui est des mots « *écotechnologie* » et « *technologie propre* », il y a des connotations commerciales.

Il y a des consultants et des vendeurs de produits qui vont utiliser ces mots.

Donc, au sein du marché et du public, il y a des différences. Je n'ai pas voulu parler de cela ici, parce que je me base sur le fait qu'on a déjà défini ce terme dans la loi fiscale. On devrait donc être cohérent, et je pense que cela devrait suffire.

J'aimerais aviser mes collègues qu'il s'agit de deux mots qui, pour le public et les commerçants, signifient des choses différentes.

Ayant dit cela, je pense que ce serait bien de refléter cette discussion dans une petite observation, si possible, pour s'assurer que ce sera fait, comme l'a affirmé la sénatrice Papatello, qui n'a pas droit de vote dans ce comité.

Est-ce que je peux demander au comité de faire cela?

**Le président :** On arrive bientôt aux observations — et les analystes ont sûrement pris des notes, connaissant leur perspicacité.

**Senator Galvez:** Excellent.

**The Chair:** I think it has already been noted and will be in the proposed observations later.

Do I understand correctly that you are withdrawing your amendment to prevent it from being defeated?

**Senator Galvez:** Yes, I withdraw it.

**The Chair:** Is there unanimous consent to withdraw the amendment?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Great, thank you.

[English]

**Senator Cardozo:** I agree, and I want to add my congratulations to Senator Galvez for reading the bill that closely.

[Translation]

**The Chair:** Yes, because for the people following us, this is a huge undertaking, so the fact that we managed to highlight this distinguishing feature deserves praise.

So the proposed amendment has been withdrawn; there is unanimous consent to that effect. Duly noted.

We are at Part 5, on various measures, clauses 191, at page 281, to 600, at page 595. Shall Part 5, entitled Various Measures, which contains clauses 191 to 600, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall Schedule 1, at page 596, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall Schedule 2, at page 597, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall Schedule 3, at pages 598 to 601, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall Schedule 4, at page 602, carry?

**La sénatrice Galvez :** Excellent.

**Le président :** Je pense que c'est déjà noté et que ce sera dans les propositions d'observations tout à l'heure.

Est-ce que je comprends bien que vous retirez votre amendement pour éviter qu'il soit défait?

**La sénatrice Galvez :** Oui, je le retire.

**Le président :** Est-ce qu'il y a consentement unanime pour retirer l'amendement?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Très bien, merci.

[Traduction]

**Le sénateur Cardozo :** Je suis d'accord, et je tiens à féliciter la sénatrice Galvez pour avoir lu le projet de loi aussi attentivement.

[Français]

**Le président :** Oui, parce que pour les gens qui nous suivent, c'est très volumineux, donc le fait d'avoir réussi à capter cet élément de différence mérite des félicitations.

Donc, la proposition d'amendement a été retirée; il y a consentement unanime à cet effet. C'est noté.

Nous en sommes à la partie 5, portant sur les mesures diverses, articles 191, à la page 281, à 600, à la page 595. Est-ce que la partie 5, intitulée Mesures diverses, qui comprend les articles 191 à 600, est adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

L'annexe 1, à la page 596, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

L'annexe 2, à la page 597, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

L'annexe 3, aux pages 598 à 601, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

L'annexe 4, à la page 602, est-elle adoptée?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall Schedule 5, at page 603, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall Schedule 6, page 604, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall the title carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Shall the bill carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Based on the conversations, it's clear that senators want to add some observations.

We received an observation about the discrepancy in some of the terms used.

Analysts, you can make an observation that will be submitted to the steering committee, which will ensure that the text is consistent. We'll pass it later so that we can give this power to the steering committee.

Are there any other comments?

**Senator Forest:** Given the letter received from Minister Champagne regarding the omission of the Official Languages Act —

**The Chair:** The Official Languages Act included in the list of laws that apply notwithstanding, within the context of sandboxes?

**Senator Forest:** Yes, that's right. Given the nature of the minister's letter, it might be appropriate to note that we would like this to be addressed through regulations or . . . He clearly told us that it was an oversight, so we need to be able to correct it.

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

L'annexe 5, à la page 603, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

L'annexe 6, à la page 604, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

Le titre est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

On comprend, selon les conversations, que les sénateurs veulent ajouter des observations.

On a eu une proposition d'observation quant à la divergence de certains termes utilisés.

Messieurs les analystes, vous pourrez nous faire une observation qui sera soumise au comité de direction, qui s'assurera de la conformité du texte. On en fera l'adoption plus tard, afin d'attribuer ce pouvoir au comité de direction.

Est-ce qu'il y a d'autres observations?

**Le sénateur Forest :** Compte tenu de la lettre reçue du ministre Champagne, qui a trait à l'oubli de la Loi sur les langues officielles...

**Le président :** La Loi sur les langues officielles, qui est dans la liste des lois qui s'appliquent nonobstant, dans le cadre des bacs à sable?

**Le sénateur Forest :** Oui, c'est cela. Il serait peut-être pertinent, compte tenu de la nature de la lettre du ministre, qu'on fasse une observation indiquant que l'on souhaiterait que, par règlement ou... Il nous a clairement indiqué que c'était un oubli, donc il faut qu'on puisse corriger l'oubli.

**The Chair:** To clarify for those following along, there is a list of laws that continue to apply within the sandbox framework, and it's not possible to set them aside. During the hearings, we identified as part of that list the Official Languages Act, which had not been excluded.

When we questioned the officials who were there, we were told that it wasn't a problem, because the act was applicable. Only legislation that falls within a minister's own mandate can be set aside. For example, the Minister of the Environment cannot exempt the application of the Official Languages Act because it does not fall within his mandate. So we were told that —

**Senator Forest:** We were reassured.

**The Chair:** — that particular feature. I think the list has been identified for greater certainty.

The minister wrote to us in the past few days to let us know that they had omitted the Official Languages Act from the list. I know that Senator Papatello has been in contact with the minister's office in the last few hours. Can you explain what happened, senator?

[English]

**Senator Papatello:** Yes. Colleagues, I regret that the letter didn't also include what the fix would be. Despite it not being necessary, it was mentioned by the bureaucrats. I think clarifying language would be important to the committee members. What he has said is that it will happen at the very next opportunity for his next bill, which apparently happens every couple of months. There is bound to be one again by the spring, or the end of spring. It will be in very short order that clarifying language will be added to that. It's easier to do it in a next piece of legislation than in regulation because the regulatory environment wouldn't say, "Oh, and this one that we forgot." It wouldn't be written in that fashion. It will be easier to put it in the next bill, which he has committed to doing.

[Translation]

**Senator Hébert:** Since I'm relatively new to all these processes, I would like some clarification. Can the observation refer to "the most effective short-term mechanism," that is, the regulation, whether by order or by legislative change, and so on? Can we suggest one or the other, depending on which would be the quickest and most effective in the short term?

**The Chair:** Yes, we can put it in the observation, since we agree.

**Senator Forest:** That is the best way.

**The Chair:** Very good.

**Le président :** Pour donner des précisions aux gens qui nous suivent, il y a une liste des lois qui continuent de s'appliquer dans le cadre des bacs à sable et on ne peut pas y passer outre. Dans cette liste, durant les audiences, on a identifié la Loi sur les langues officielles, qui n'avait pas été exclue.

Quand on a interrogé les fonctionnaires qui étaient là, on nous a dit que cela ne posait pas problème, parce que la loi était applicable. On enlève les lois qui sont applicables dans le mandat du ministre seulement. Par exemple, le ministre de l'Environnement ne peut pas soustraire l'application de la Loi sur les langues officielles, parce que ce n'est pas dans son mandat. Donc, on nous avait expliqué...

**Le sénateur Forest :** On nous a rassurés.

**Le président :** ... cette particularité. Je pense que la liste a été identifiée pour plus de certitude.

Le ministre nous a écrit au cours des derniers jours pour nous aviser qu'ils avaient omis d'inclure la Loi sur les langues officielles dans la liste. Je sais que la sénatrice Papatello a eu des discussions avec le bureau du ministre dans les dernières heures. Pouvez-vous nous expliquer ce qui s'est produit, sénatrice?

[Traduction]

**La sénatrice Papatello :** Oui. Chers collègues, je regrette que la lettre n'ait pas également précisé quelle serait la solution. Bien que cela ne soit pas nécessaire, les fonctionnaires l'ont mentionné. Je pense qu'une clarification du libellé serait importante pour les membres du comité. Ce qu'il a dit, c'est que cela se fera à la première occasion, lorsqu'il présentera son prochain projet de loi, ce qui semble avoir lieu tous les deux ou trois mois. Il y en aura certainement un autre d'ici le printemps, ou la fin du printemps. Un libellé plus clair y sera ajouté très rapidement. Il est plus facile de le faire dans un prochain texte législatif que dans une réglementation, car le cadre réglementaire ne dirait pas : « Oh, et celui-ci que nous avons oublié. » Il ne serait pas rédigé de cette manière. Il sera plus facile de l'inclure dans le prochain projet de loi, ce qu'il s'est engagé à faire.

[Français]

**La sénatrice Hébert :** Puisque je suis relativement nouvelle en ce qui concerne tous ces processus, j'aimerais avoir une précision. Est-ce que l'observation peut mentionner « le plus efficace des mécanismes à court terme », soit la réglementation, par règlement ou par changement législatif, et cetera? Est-ce qu'on peut suggérer l'un ou l'autre, selon ce qui serait le plus rapide et le plus efficace à court terme?

**Le président :** Oui, on peut le mettre dans l'observation, puisqu'on est d'accord.

**Le sénateur Forest :** C'est la meilleure voie.

**Le président :** Très bien.

**Senator Hébert:** The best isn't necessarily the fastest, but we get the idea.

**Senator Forest:** The best path in terms of speed.

**The Chair:** I think there is a consensus, and we don't need to vote on it.

So there are two observations at the moment. Are there any others?

Very good. Are senators in agreement with the observations that have been identified?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Is it agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations being appended to the report, in both official languages, taking into consideration today's discussion and with any necessary editorial, grammatical or translation changes as required?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Is it agreed that I report this bill with observations to the Senate in both official languages?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

That concludes the public portion on the motions. We have a proposal from Senator Gignac, who asks that we go in camera.

[*English*]

**Senator Cardozo:** I have a question on this: When do you anticipate tabling the report by the end of the week?

[*Translation*]

**The Chair:** The goal is to have it done tomorrow. That's why we did the clause-by-clause study today. You will recall that we were supposed to do it on Wednesday but, to improve the process and the speed of the coming into force, we moved it forward and did it today. It absolutely has to be tabled tomorrow if we want to achieve our objective.

[*English*]

**Senator Galvez:** My colleagues couldn't understand what you were saying.

**La sénatrice Hébert :** La meilleure n'est pas nécessairement la plus rapide, mais on comprend l'idée.

**Le sénateur Forest :** La meilleure voie pour ce qui est de la rapidité.

**Le président :** Je pense qu'il y a un consensus et qu'on n'a pas besoin de voter là-dessus.

Donc, il y a deux observations pour l'instant. Est-ce qu'il y en a d'autres?

Très bien. Les sénateurs sont-ils d'accord avec les observations qui ont été identifiées?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

Est-il convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale des observations qui seront annexées au rapport, dans les deux langues officielles, en tenant compte de la discussion d'aujourd'hui et en apportant tout changement nécessaire lié à la forme, à la grammaire ou à la traduction?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

Est-il convenu que je fasse rapport du projet de loi avec les observations au Sénat dans les deux langues officielles?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée.

Cela conclut la partie publique sur les motions. On a une proposition du sénateur Gignac, qui demande que nous passions à huis clos.

[*Traduction*]

**Le sénateur Cardozo :** J'ai une question à ce sujet : quand prévoyez-vous déposer le rapport d'ici la fin de la semaine?

[*Français*]

**Le président :** On vise que ce soit fait demain. C'est la raison pour laquelle on a fait l'étude article par article aujourd'hui. Vous vous rappellerez qu'on devait la faire mercredi, mais, pour améliorer le processus et la rapidité de l'entrée en vigueur, on l'a devancée et on l'a faite aujourd'hui. Ce doit absolument être déposé demain si l'on souhaite atteindre notre objectif.

[*Traduction*]

**La sénatrice Galvez :** Mes collègues n'ont pas compris ce que vous disiez.

**The Chair:** Okay. That was the question or the answer? The answer?

**Senator MacAdam:** The answer is it's going to be tabled this week?

**The Chair:** Yes.

**Senator MacAdam:** Okay.

**The Chair:** The report will be tabled this week.

**Senator MacAdam:** The report I mean.

**The Chair:** Probably Wednesday, tomorrow. That is the objective. We decided to advance the meeting. We were supposed to have clause by clause Wednesday and our first draft of the notice of convocation, but we changed it to today to ensure we would be able to continue the debate this week and, hopefully, adopt the bill before we leave Thursday night or Friday.

**Senator MacAdam:** Thank you.

**The Chair:** Thank you.

[*Translation*]

We have received a proposal from Senator Gignac to go in camera, so we will go in camera.

(The committee continued in camera.)

**Le président :** D'accord. C'était la question ou la réponse? La réponse?

**La sénatrice MacAdam :** La réponse est que le rapport sera déposé cette semaine?

**Le président :** Oui.

**La sénatrice MacAdam :** D'accord.

**Le président :** Le rapport sera déposé cette semaine.

**La sénatrice MacAdam :** Je parle du rapport.

**Le président :** Probablement demain, mercredi. C'est l'objectif. Nous avons décidé d'avancer la réunion. Nous devons procéder à l'étude article par article mercredi et présenter notre première version de l'avis de convocation, mais nous avons déplacé cela à aujourd'hui pour nous assurer de pouvoir poursuivre le débat cette semaine et, espérons-le, adopter le projet de loi avant notre départ jeudi soir ou vendredi.

**La sénatrice MacAdam :** Merci.

**Le président :** Merci.

[*Français*]

Nous avons reçu une proposition du sénateur Gignac, qui a demandé que nous passions à huis clos, donc c'est ce que nous allons faire.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---